



REPUBLIQUE DU BENIN

==***==

UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI (UAC)

==***==

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)

==***==

OPTION : ECONOMIE

FILIERE : ECONOMIE APPLIQUEE

MEMOIRE DE LICENCE

THFMF

**MICROCREDIT ET REDUCTION DE LA
PAUVRETE AU BENIN : CAS DU DEPARTEMENT
DE L'OUEME**

Présenté par :

AMANDJI Amandji Fréjus

HOUNSINO Mahougnon Patrice

Maîtres de stage :

Mme Léonie GBASSI

Mr Spéro CHOUKPO

Chefs agences

Directeur de mémoire :

Dr Yves SOGLO

Enseignant à la FASEG-UAC

Année académique 2015-2016

Octobre 2016

AVERTISSEMENT

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

DEDICACE

Je dédie le présent mémoire à :

- Dieu tout puissant pour sa bénédiction.
- Mon père Albert AMANDJI
- Ma maman Edith DAH GASSA.
- Mes frère et sœurs.

AMANDJI Amandji Fréjus

DEDICACE

Je dédie le présent mémoire à :

- A ma maman Bernadette SOSOU
- A mon amie Mariette SAIZONOU
- A mon ami KANGNIVI Bob Isaac
- A mes frères et sœurs qui ont été toujours à mes cotés

HOUNSINO Mahougnon Patrice

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail a été possible grâce aux divers soutiens dont nous avons bénéficié de la part de certaines personnes. Bien qu'il ne soit pas possible de les remercier à la grandeur du service rendu, nous nous en voudrions de ne pas témoigner ne serait-ce que nos profondes gratitudes :

- A madame GBASSI Léonie chef d'agence de la CLCAM 3A ADJARRA et monsieur CHOUKPO Spéros gestionnaire du guichet DODJI à la CLCAM de Porto-Novo, qui sont nos maitres de stage pour leurs conseils qui nous sont d'une grande importance.
- Au Docteur SOGLO Yves, notre maitre de mémoire pour l'intérêt particulier accordé à ce mémoire.
- Au Docteur Barthélémy SENOU, enseignant à la FASEG / UAC pour son soutien et l'intérêt accordé à ce mémoire.
- A Monsieur CLOHOUNTO Justin pour son écoute et son assistance.
- A Monsieur Joseph WOLLI Agent de Crédit de la CLCAM 3A ADJARRA
- A Monsieur DHOSSOU José
- A Monsieur KPOSSOU Léon mon ami
- A Monsieur HOUNDJI Prospère
- A tous les stagiaires de la CLCAM 3A ADJARRA
- A demoiselle SOSSOU Sébastienne ma tante
- A demoiselle HOUNSINOUE Pierrette ma sœur
- A monsieur HOUNSINOUE Honoré mon oncle
- A monsieur HOUNSINOUE Roland mon frère
- A tous les stagiaires de la CLCAM de Porto-Novo

A tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce mémoire et dont les noms n'ont pas été cités. Nous ne saurions terminer sans témoigner d'ores et déjà, notre gratitude aux honorables membres du jury pour la patience qu'ils montreront au cours de la lecture de ce mémoire et surtout pour avoir accepté de siéger dans le jury. Nous les remercions d'avance pour leurs critiques et suggestions qui à coup sûr, nous permettront de rehausser la qualité de ce travail de recherche.

LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES

AG : Assemblée Générale

AGR : Activités Génératrices de Revenu

BCEAO : Banque centrale des Etats de l'Afrique de Ouest

BM : Banque Mondiale

CA : Conseil d'Administration

CC : Compte Courant

CLCAM : Caisse Locales de crédit Agricoles Mutuel

CNCA : Coordonnée par les l'excaisse National de Crédit Agricole

CRCAM : Caisses Régionales de Crédit Agricole

CS : Conseil de Surveillance

CSL : **Compte** Sur Livret

CT : Crédit Ordinaires a Court Terme

DDV : Dépôt Divers a Vue

DP : Dépôt de Personnel

FECECAM : Fédération des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel

IDH : Indices de Développement Humain

IMF : Institution de Micro finance

MCA : Millénium Challenge Account

ONU : Objectifs du Millénaire pour le Développement

PADME : Promotion et Appui au Développement des Micros Entreprise

PAPME : Promotion et l'Appui aux Petites et Moyennes Entreprise

PAS : Programmes d'Ajustement Structurel

PIB : Produit Intérieur Brute

PNUD : Programmes des Nations Unis pour le Développement

PPTE : Pays Pauvres Très Endettés

SFD : Services Financiers Décentralise

TPCF : Très Petit Crédit au Femme

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : de régression des variables

Tableau 2 : Moyenne d’âge du bénéficiaire par zone d’enquête

Tableau 3 : Niveau d’éducation atteint par les bénéficiaires par zone d’enquête

Tableau 4 : Nombre de membre du ménage des bénéficiaires par commune

Tableau 5 : Taille moyenne des ménages par niveau d’éducation des bénéficiaires

Tableau 6 : Somme du revenu, montant crédit, âge (moyenne et écart type)

Tableau 7 : Association contenant (la moyenne et l’écart type en fonction du revenu)

Tableau 8 : du niveau d’éducation contenant (moyennes et écart types du revenu)

Tableau 9 : de sexe de l’enquêté contenant (moyennes et écart type du revenu)

Tableau 10 : test de corrélation

Tableau 11: test de multicollinearité

Tableau 12 : modèle de régression linéaire

Tableau 13 : Indicateurs de satisfaction des conditions de crédits par site d’enquête

Tableau 14: Pourcentage des bénéficiaires pour lesquelles l’argent gagné permet de prendre la décision par eux-mêmes

Tableau 15 : Pourcentage des bénéficiaires selon lesquelles depuis qu’elles gagnent plus d’argent la famille les consulte dans les prises de décisions concernant

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : Cadre institutionnelle du stage.....	5
SECTION 1: Présentation de la structure de stage.....	6
SECTION 2 : Déroulement de stage.....	11
CHAPITRE II : Cadre théorique et méthodologie de l’étude.....	14
Section 1 : Problématique, objectifs et hypothèses.....	15
Section 2 : Clarification conceptuelle et revue de littérature.....	18
SECTION 3 : Méthodologie de recherche.....	26
CHAPITRE III : Cadre empirique de l’étude.....	31
SECTION 1 : Présentation et analyse des données.....	32
SECTION 2 : Vérification des hypothèses.....	38
SUGGESTION DE L’ETUDE ET RECOMMANDATION	54
CONCLUSION	57
BIBLIOGRAPHIE	58
ANNEXE	a

RESUME

L'objectif principal dans ce mémoire est d'analyser l'influence du microcrédit sur le niveau de pauvreté des bénéficiaires dans la commune d'Adjarra et celle de Sème kpodji à Porto-Novo

Cependant, l'analyse a été effectuée sur la base d'un échantillon de 100 bénéficiaires de microcrédit dont 50 dans chaque commune

Pour atteindre cet objectif, nous avons une méthodologie en deux étapes. Une analyse descriptive complétée par une analyse économétrique. Afin d'analyser l'impact du microcrédit sur la pauvreté, nous avons utilisé un modèle de régression général

Les principaux résultats auxquels nous sommes parvenus révèlent que le microcrédit augmente le revenu et améliore les conditions de vie des bénéficiaires de chaque commune et représente ainsi la clé d'une lutte efficace et peut coûteuse contre la pauvreté. La micro finance semble donc dotée de quelques potentialités dans l'extension de l'accès aux services financiers des pauvres. Il a mentionné un effet opérationnel sur le bien être économique et financier de l'exclu.

Mots clés : Microcrédit, pauvreté

Introduction

Le paysage financier international a été marqué par une série de crises ces dernières années. Du surendettement des individus à celui des banques jusqu'à celui des états européens, ces crises ont remis en cause le fonctionnement du système bancaire. Certains attendent des changements opérationnels et institutionnels dans le métier bancaire pour un futur financier meilleur. Pour d'autres, un changement est déjà en marche depuis une trentaine d'années avec l'expansion de la micro finance. Selon les chiffres du rapport 2011 de la Campagne du Sommet du Microcrédit (Reed, 2011), les institutions de micro finance n'étaient pas moins de 3589 en 2010, servant 190 millions de clients dans le monde dont 128 millions seraient parmi les plus pauvres.

Ces institutions se fixent comme objectif de fournir des services financiers aux populations n'ayant pas accès aux banques classiques, souvent avec de nouvelles pratiques dans la gestion du risque de crédit. Le succès de la micro finance a ainsi démontré que les populations à faible revenu, rejetées par le système bancaire pour cause d'insolvabilité, pouvaient être suffisamment incitées à rembourser des petits crédits- ou microcrédits octroyés au taux d'intérêt du marché.

Depuis le début des années 1980, le microcrédit est devenu l'un des instruments privilégiés en matière de financement du développement, et particulièrement en matière de lutte contre la pauvreté au Bénin. Les différentes stratégies et politiques de développement, qui avaient été mises en place, de façon autonome ou sous l'égide des organismes internationaux, n'ont pas abouti aux résultats escomptés. Elles ont, dans certains cas, profité plus aux hommes qu'aux femmes. La recherche de stratégies plus efficaces a donné lieu à nombreux débats et controverses entre les partisans d'un financement global et ceux d'un financement sectoriel ou local, à travers l'aide au développement. L'importante présence des institutions de micro finance est désormais vue comme l'une des solutions majeures à travers laquelle l'amélioration des conditions de vie, notamment celle des femmes, est plus que possible. Selon le rapport de la Campagne du sommet de microcrédit de 2006, au niveau mondial, 84,2% des clients les plus pauvres de la micro finance sont des femmes.

Au Bénin, l'insuffisance des sources statistiques (aussi bien en termes de fiabilité que de nombre), supposant que la femme serait au même niveau, voire moins pauvre que les hommes, conduit à revoir l'idée communément reconnue d'une pauvreté à visage féminin. Cependant, une analyse basée sur une simple observation conduirait à affirmer le contraire. La

situation des femmes au Bénin est, à plus d'un titre, plus difficile par rapport à celle des hommes. Elles restent fortement discriminées, malgré quelques progrès notables, dans toutes les sphères de la vie économique, sociale et politique. Aussi bien au niveau urbain que dans le domaine rural où vivent la majorité des pauvres, leur capacité à sortir de la pauvreté par rapport aux hommes semble fortement contrainte et affaiblie par de nombreux facteurs. Ces obstacles proviennent notamment des relations déjà existantes entre hommes et femmes dans la société. Ces relations de genre sont le fruit d'une construction sociale ancrée, dont le changement demeure lent, compte tenu des résistances fortes liées aux habitudes socioculturelles.

Dans ce contexte d'affaiblissement des culpabilités des femmes et des discriminations vis-à-vis de celles-ci, l'apport du microcrédit est de faciliter leur accès à des services financiers de proximité, contrairement au secteur financier formel, et de mettre à leur disposition une somme plus ou moins importante leur permettant d'entreprendre ou de développer des activités génératrices de revenus.

Cependant, plusieurs questions émergent quant à son efficacité effective à lutter contre la pauvreté. Même si des exemples de réussite ont été observés dans un certain nombre de pays en développement, de nombreuses études montrent qu'atteindre les pauvres demeure aujourd'hui un objectif difficile à atteindre, voire secondaire pour une majorité des IMF. En outre, lorsque cela est le cas, l'impact apparaît plus fort pour les catégories de personnes moins pauvres que des personnes réellement pauvres. Ceci pourrait s'expliquer par la dotation initiale, et donc le profil socio-économique des bénéficiaires, étant donné que les pauvres s'adonnent généralement aux activités économiques de subsistance, contrairement aux moins pauvres.

Les réponses des auteurs ont souvent conduit à de nombreux débats et controverses. Pour certains, le microcrédit, est juste un instrument de lutte contre les risques et les vulnérabilités qui fondent le quotidien des pauvres, et non un outil pour les relever au dessus du seuil de pauvreté. Elisabeth Hoffman et Kamala Marius⁷ affirment, à partir de leurs études, que, déjà en termes de portée, le microcrédit n'atteindrait pas les plus pauvres des pauvres, et que ces derniers ne s'en sortiraient pas grâce au microcrédit. En plus, elle pourrait même créer, pour certaines personnes, des situations d'endettement excessif.

Le microcrédit risquerait également de renier son inspiration humaniste (Granger, 2006) si elle continue à s'ouvrir au marché financier formel (banques ou autres bailleurs de fonds privés) animé par le seul souci de rentabilité financière. Ce qui paraît être le cas aujourd'hui

avec les phénomènes de « downgrading » (descente de certaines institutions bancaires classiques dans le champ de la micro finance) et le phénomène d'« upgrading » (remontée de certaines institutions classiques de micro finance vers les formes bancaires traditionnelles).

Pour d'autres auteurs, au contraire, son impact positif en termes d'amélioration des conditions de vie des pauvres, notamment des femmes, paraît certain à travers l'augmentation de leur revenu entrepreneurial, de leur empowerment global, et de l'amélioration du bien être familial. Et, mieux que les grands projets mal adaptés à l'environnement local, elle permet de valoriser le travail des femmes pauvres et d'accroître l'égalité des chances (Novak, 2005),

Par ailleurs, l'importance de la portée et de l'impact de la micro finance dépendrait de la nature même de la structure des institutions de micro finance. Bien diversifié et varié, le secteur compte aujourd'hui environ 700 institutions (d'après le rapport du Consortium Alafia sur la pérennité financière des IMF en 2005) dont les plus importantes sont : la Fédération des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel (FACECAM), l'association pour la Promotion et l'Appui au Développement des Micros Entreprise (PADME), l'agence pour la Promotion et l'Appui aux Petites et Moyennes Entreprise (PAPME), LA VITAL FINANCE etc....

Néanmoins, au cours des trois dernières années, le secteur est affecté par une série de crises. Et malgré les mesures prises par la plupart des IMF pour ralentir le rythme des décaissements de crédits, la situation ne s'est guère améliorée. Cette situation de crises s'explique par les éléments dont les plus importants sont : la situation économique difficile que connaît le Bénin ; caractérisée par un taux de croissance inférieur à 4 % et d'un faible développement des activités génératrices de revenus (AGR) ; la concurrence de plus en plus vive et déloyale entre IMF, l'accumulation des impayés excédant déjà 10 % de l'encours total de crédits. C'est au vue de tout cela que gouvernement a pris l'initiative de renforce le secteur en allant du côté des IMF pour offrir des services financiers aux populations et principalement aux femmes. Le gouvernement, pour sa stratégie à crée à cet effet un département spécial et le non vulgaire retenu par l'autorité de tutelle est : « Micro Crédit au Plus Pauvre ».

A l'heure actuelle, le gouvernement évolue dans son option et les IMF mènent convenablement leurs activités et il nous est apparu nécessaire de procéder à une étude dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation sur thème : « Microcrédit et réduction de la pauvreté au Bénin : cas de la CLCAM de Porto-Novo ».

Notre étude se déroulera en deux chapitres, Dans un premier chapitre on essayera de présenter la FECECAM BENIN d'une part puis suivra le cadre théorique et méthodologique de l'étude d'autre part. Le second chapitre quant à elle sera consacré à la présentation des résultats et l'analyse de ceux-ci afin de formuler nos suggestions.

CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNELLE DU STAGE

SECTION 1: Présentation de la structure de stage

Après avoir présentée l'historique, les objectifs et la structure organisationnelle de la FECECAM-BENIN, nous parlerons de ces activités et de son environnement.

Paragraphe 1 : Historique, objectifs et structure organisationnelle

Dans ce paragraphe nous présenterons l'historique de la FECECAM-BENIN, ses objectifs ainsi que sa structure organisationnelle.

A-HISTORIQUE ET OBJECTIFS

L'histoire du réseau est caractérisée par un certain nombre de mutations profondes dans son évolution à travers les quatre grandes phases ci-après.

- Phase de tutelle de l'ex-CNCA de 1976 à 1988

Réseau des Caisse Locales de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) et des Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel (CRCAM) coordonné par l'ex-Caisse nationale de Crédit Agricole (CNCA), société bancaire d'économie mixte créée par l'ordonnance numéro 75-59 du 22 août 1975 modifiée successivement par les ordonnances numéro 76-31 du 11 Juin 1976 et 77-37 du 26 Septembre 1977. Cette phase a été marquée par la forte ingérence de l'Etat dans la gestion des CLCAM/CRCAM, Coopérative d'Epargne et de Crédit régies par décret numéro 77-37 du 25 février 1977. L'activité crédit des CRCAM était quasiment dirigée par la CNCA et les Responsables Politico administratifs. Ce mode de fonctionnement n'a pas permis un bon développement du Réseau ce qui a abouti à la dissolution/liquidation de l'ex-CNCA organisme de tutelle du Réseau à l'époque.

- PREMIERE PHASE DE REHABILITATION DE 1990 A 1992 AVEC UNE PHASE DE PRE PROJET D'UN AN (1989-1990) :

Elle est caractérisée par le désengagement de l'Etat, la réaffirmation du caractère mutualiste, autonomie du réseau CLCAM/CRCAM et la reconstitution des dépôts de la clientèle à travers le pilotage d'un projet. En effet, suite à la crise de système bancaire Béninois en général et de la CNCA en particulier, toutes les banques de la place ont été liquidées. Mais, de nombreux rapports d'audit et de mission d'experts qui avaient précédé la liquidation de la CNCA jouissaient d'un important capital confiance et méritaient d'être réhabilités compte tenu de l'engagement dont ont fait preuve les populations à la base, Dans ce cadre, l'Etat avec l'aide de certains partenaires au développement (Banque Mondiale, Agence Française de

Développement, République Fédérale d'Allemagne, Mission Française de Coopération et l'Action Culturelle), a décidé de réhabiliter le réseau des CLCAM/CRCAM dans la période du 1^{er} janvier 1990 au 31 décembre 1992.

- DEUXIEME PHASE DE REHABILITATION ET DE CROISSANCE DE 1993 à 1998 :

Caractérisé par la création de la fédération des caisses d'épargne et de crédit agricole du Bénin (FECECAM-BENIN) le 7 Juillet 1993, la révision et l'adoption des mutuel textes organiques du réseau et la transformation ...) de la 1^{er} phase.

- PHASE DE REDRESSEMENT ET DE TRANSFORMATION A PARTIR DE 1999

Elle est caractérisée par des plans de redressement du renforcement des réseaux et la mise en conformité des statuts et règlements intérieurs des entités avec les dispositions de la numéro 97/027 du 08 Août 1997 portant appui à la règlement des mutuels d'épargne et de crédit.

En effet, les performance enregistrées lors des deux phases de réhabilitation n'ont pas permis d'atteindre l'équilibre financier global du réseau à cause de la dégradation du portefeuille de crédit dans la plupart des caisses local.

Par ailleurs, la prolifération des institutions de micro finance a conduit les autorités monétaire Ouest Africaines (BCEAO) à règlement les activités de ce secteur sensible de l'économie, Dans le cadre de redressement, des mesures ont été prises par la FECECAM-BENIN, Au nombre de ces dispositions, on peut citer :

- La création d'une unité spéciale de recouvrement ;
- La catégorisation des caisses du réseau ;
- L'assainissement du portefeuille crédit ;
- La professionnalisation des activités ;
- La diversification des produits (Crédit Virage Marché).

B- Structure et Fonctionnement

1-STRUCTURE

Les activités des CLCAM sont coordonnées et contrôlées par les URCLCAM et FECECAM pour leur efficacité. Ainsi les CLCAM collectent l'épargne et octroient des crédits à leurs sociétaires (agriculteur ou paysans des milieux ruraux et urbain, micro entrepreneurs...) sous leur contrôle et sur une base mutualiste en les subordonnant à une épargne prêletable.

Le réseau CLCAM est organisé en 3 niveaux :

- Les CLCAM réalisent les opérations financière d'épargne et de crédit ;
- Les URCLCAM, une au niveau de chaque département, ont pour fonction de former ; les sociétaires, collecte et transférer à la fédération les ressources reçues en dépôt des CLCAM et les cotisations des CLCAM au fonds de soutien, aider et conseiller les CLCAM dans les domaines administratifs et de gestion : vérifier les comptes des CLCAM ; gérer leurs excédents de trésorerie ; appuyer et contrôler leurs activités ;
- LA FECECAM : Unité centrale du projet, elle assure le contrôle et l'inspection ; l'appui technique, le respect des ratios prudentiels des unions régionales et des caisses locales ainsi que la gestion du fonds s e soutien et la gestion de la trésorerie du réseau,

2- FONCTIONNEMENT

A chacun de ces niveau (CLCAM-URCLCAM-FECECAM), le réseau est dirigé pas ses sociétaires :

- 1- L'assemblée générale (AG) : organe souverain, composé de tous les sociétaires, L'AG approuve les comptes, dicte la politique général, élit le conseil d'administration (CA) et le conseil de surveillance (CS) chargés de la mettre en œuvre .
- 2- Conseil d'administration (CA) : composé de 9 à 15 sociétaires, gère le réseau et en rend compte à l'AG.
- 3- Le conseil de surveillance (CS) : composé 5 à 7 sociétaires , contrôle la gestion et rend compté à l'AG,
L'AG, le CA et CS constituent les organes de gestion du réseau. A côté de ceux-ci, il y a le personnel technique composé du gérant, le caissier, l'agent de crédit, le comptable et le gardien. Le contrôle du réseau est assuré par :
 - Les conseils de surveillance ;

- Les comptables de zone ;
- Les contrôleurs internes des URCLCAM ;
- Les inspecteurs de la FECECAM ;
- Les cabinets d'audit externe ;

PARAGRAPHE II : Activités et Environnement organisationnel des CLCAM

A ce niveau nous parlerons des activités menées par les CLCAM ainsi que son environnement organisationnel.

A-ACTIVITES

L'activité principale des CLCAM consiste à la collecte de l'épargne et à l'octroi de crédit aux sociétaires,

1-Les services d'épargnes

La mobilisation de l'épargne constitue une activité clé de la CLCAM. Avant de pouvoir faire un dépôt, toute personne physique ou morale doit ouvrir un compte avec un montant de cinq milles francs CFA (5000) en y ajoutant trois photos pour les personnes physiques et deux photos du mandataire pour les personnes morales. La mobilisation est faite à travers plusieurs produits offerts à la clientèle à savoir :

Les comptes sur livrets (CSL) : Encore appelés compte d'épargne, ils enregistrent les versements et les retraits de la clientèle. Ils sont porteurs d'intérêt. Le calcul d'intérêt se fait trimestriellement à 3% l'an Il est appliqué aux soldes supérieurs ou égaux à cent mille francs CFA ;

Les dépôts divers à vue (DDV) : il est demandé à tous bénéficiaires de crédit de se faire ouvrir un DDV pour domicilier le crédit il retire son crédit sur ce compte et fait des versements pour le remboursement de son crédit sur ce même compte. Il ne génère pas d'intérêt ;

Les comptes courants (CC) : ce type de compte aux sociétés, institutions et projets enregistré une gamme variée d'opération et ne peut être débiteur ni porteur d'intérêt. Il fait l'objet d'un prélèvement de commissions de tenue de compte trimestriellement ou annuellement ;

Les dépôts de personnel (DP) : ils sont ouverts aux personnels

2-Les services de crédit

C'est le principal service finance offert par la CLCAM à ses sociétaires. Pour bénéficier de crédit, ils doivent remplir les conditions générales suivantes :

- Etre sociétaires et épargner régulièrement ;
- Avoir un projet économiquement viable ;
- Détenir au moins 20% du prêt sollicité dans u CSL ;
- Avoir épargne sur ce compte pendant au moins trois mois ;
 - Ne pas être en situation d'impayé ;
 - **Le tout petit crédit aux femmes (TPCF) :**

il s'agit des prêts de 10000 à 50000 F CFA pour une durée de 03 à 09 mois au taux de 2% le mois aux femmes démunies ne remplissant pas les conditions générales d'accès au crédit.

➤ **Les crédits ordinaires à court terme (CT) :**

Ce sont des prêts de durée comprise entre 09 à 12 mois et de montant allant de 50000 à 100000 F CFA accordés aux membres remplissant les conditions d'accès aux crédits. Servant à financier des activités diverses et variées, ces prêts peuvent être remboursés en une seule échéance ou en plusieurs échéances mensuelles, bimensuelles, trimestrielles ou semestrielles.

3-LE CREDIT EPAGNE PLANIFIEE

Inspiré du système de tontine traditionnelle, le produit épargne planifiée est un système de collecte de fonds sur place. C'est une tontine améliorée. Il comporte donc deux volets dont le crédit épargne planifiée. Elle est destinée aux personnes physiques ou morales exerçant une activité génératrice de revenu, donc des personnes économiquement active en milieu urbain ou périurbain ou tout individu voulant sécuriser sa petite épargne.

En dehors de tous ces services dits financiers, les CLCAM offrent également des services non financiers. Il s'agit essentiellement du service de conseil en gestion (les conseils qui précèdent le déblocage des crédits aux individus) et de la formation des bénéficiaires de crédits, avant déblocage des fonds demandés.

B-ENVIRONNEMENT

La CLCAM de Porto-Novo exerce ses activités avec des clients qui viennent soit pour déposer leur fonds sous forme d'épargne, soit pour emprunter de fonds sous forme de crédit. Sur le plant concurrentiel, la CLCAM est confrontée à l'attaque de plusieurs autres institutions de micro finance telles que PADME, PAPME, CIRAD, ASF et tout recensement le MCPP, On dénote également des petits groupements de femmes animés par une sorte de solidarité à travers la cotisation de fonds alloués à chacun de ses membres.

SECTION 2 : Déroulement de stage

Ici, nous procéderons dans un premier temps à la présentation des tâches exécutées, les difficultés rencontrés ainsi que les recommandations.

1-Les taches exécutées

➤ Au guichet

Au niveau du guichet, nous avons exécutés les différentes tâches telles que :

- Accueil et l'orientation des usagers de la caisse ;
 - L'ouverture de comptes aux clients (comptes sur livret aux personnes physiques du groupement ou associations épargne planifié, comptes courant) ;
 - L'alimentation de fonds et le tirage des relevés de comptes et brouillard de caisse ;
- La régularisation des livrets ;

- La clôture des opérations de la journée ;
- La sauvegarde des opérations effectuées toute la journée sur le serveur et sa copie sur le disque dur.

➤ Au service comptable

Nous avons appris à exécuter les tâches telles que :

- La décharge des pièces comptable ;
- Le rapprochement des pièces comptable au journal ;
- Le rapprochement des balances auxiliaires par rapport à la balance de la comptabilité générale
- Etablir le tableau des écarts,

➤ **Au service de crédit**

Dans ce service, nous avons :

- Assisté le chargé de crédit dans le montage des dossiers ;
- Participé au rangement des cartons de suivi de remboursement des clients ;
- Appris à saisir les dossiers de crédit ; faire des remboursements ;
- Appris à faire l'entretien avec la caution

➤ **Au service d'épargne avec éducation**

Nous avons aidé l'animatrice à remplir les différentes sortes de cartes et de fiches des associations.

➤ **Epargne planifiée**

Quelques descentes sur le terrain avec la promotrice, nous ont permis de comprendre comment s'effectue la collecte, le remplissage des livrets et le cahier des collectes.

2-DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés que rencontre la CLCAM de Porto-Novo dans le fonctionnement de ses services sont : Problèmes d'impayés ; les clients se plainent de la somme qui leur sont accordées ; certains clients non pas accès au crédit, dans un même temps d'autres en ont accès et se réjouissent du crédit car cela leur permet de satisfaire leurs trois besoins fondamentaux (se loger ; se vêtir ; se nourrir).

3-RECOMMANDATIONS

En ce qui concerne les recommandations nous suggérons au dirigeant de la FECECAM BENIN ; de faire un suivi rigoureux des crédits accordés aux sociétaires ; de mettre les infrastructures de qualité et en quantité à la disposition du personnel pour le bon déroulement des travaux ; relier les CLCAM pour permettre aux membres d'effectuer les opérations sur leurs comptes quelque soit leur position géographique.

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Après avoir examiné la problématique, nous formulerons les objectifs et hypothèses de notre étude.

Section 1 : Problématique, objectifs et hypothèses

I-Problématique de l'étude

Le Bénin est un pays en développement qui a connu une crise économique sans précédent au cours des années 80. Depuis lors, les Gouvernements qui se sont succédé à la tête du pays ont initié plusieurs programmes dont celui des institutions de micro financières pour combattre la pauvreté engendrée par la crise. La lutte contre la pauvreté est alors devenue le nouveau mot d'ordre universel des agences d'aide publique au développement. Ce nouveau volet de lutte contre la pauvreté trouve sa concrétisation dans le document stratégique de réduction de la pauvreté (DRSP) que les pays pauvres très endettés (PPTÉ) doivent soumettre avant de bénéficier d'une aide financière ou d'un allègement de dette auprès des institutions de Bretton Woods (IBW) à partir des années 1990 (Cling et al. 2002).

Le pays a connu d'abord la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel qui ont contribué au rétablissement des équilibres macroéconomiques et à l'amélioration des finances publiques jusqu'en 2000. Ensuite, il y a eu la mise en œuvre de 2001 à 2006 de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) élaboré dans la vision des perspectives à long terme « Bénin Alafia 2025 ». En dépit de tous ces efforts, la pauvreté surtout monétaire n'a pas connu un recul très considérable jusqu'en 2006. Elle s'est plutôt aggravée avec un indice global allant de 28,5% en 2002 à 37,4% en 2006 (EMICOV, INSAE 2007).

En 2010, l'incidence de cette pauvreté en milieu rural est de 61,5% contre 34,1% en milieu urbain selon le rapport du PNUD sur l'évaluation de la situation d'évolution des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) au Bénin (PNUD, 2010). En effet, les pauvres interviennent majoritairement dans le secteur agricole, qui occupe une place importante dans le tissu économique et social des pays de l'Union. De fait, ce secteur contribue pour 34% à la formation du PIB et utilise les deux tiers (2/3) de la population rurale, Ainsi, le développement économique à long terme des pays de l'UEMOA et l'amélioration des conditions de vie des populations, concourant à la réduction de la pauvreté, reposent sur un

accroissement des performances du secteur agricole. Pour y parvenir, les Etats de l'Union devront chercher à relever trois grands défis, à savoir :

- assurer l'alimentation de la population, dans un contexte de forte croissance démographique ;
- améliorer les capacités internes de transformation des produits agricoles ;
- assurer la commercialisation des produits agricoles, dans un contexte de forte volatilité des cours. De même, l'objectif de réduction de l'extrême pauvreté et de la faim apparaît au premier rang des huit priorités que se sont assignés, depuis l'an 2000, la plupart des Etats membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU), notamment dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La première cible de cet objectif visait à réduire de moitié en 2015, l'extrême pauvreté et la faim dans les régions du globe où ces problèmes se posent avec acuité, notamment en Asie du Sud-est et en Afrique Subsaharienne. La problématique de la réduction de la pauvreté concerne donc la région ouest africaine, en général, et les pays de l'UEMOA, en particulier. Cette situation préoccupe au plus haut point les autorités de l'Union, qui ont érigé au rang de priorité absolue l'objectif n°1 des OMD dans les différentes initiatives prises avec l'appui des partenaires techniques et financiers, en particulier l'Initiative en faveur des « Pays Pauvres Très Endettés » (PPTE) et le projet « Millenium Challenge AC count » (MCA) des Etats-Unis d'Amérique. Dans ces conditions, une analyse de la situation de la pauvreté dans l'Union s'avère utile. Elle permettra de comprendre les différentes formes de la manifestation du phénomène et son évolution au cours des dernières années, en vue de mieux asseoir les prises de décisions en la matière. La micro finance apparue alors comme levier novateur pour y contribuer.

En effet, au Bénin les institutions de micro finance ont participé activement à la lutte contre la pauvreté qui jusque là reste la préoccupation majeure des dirigeants politiques. C'est pourquoi on a assisté à la prolifération des Institutions de Micro finance au Bénin telles que l'Agence pour la Promotion et Appui aux Petites et Moyennes Entreprises (PAPME) l'Agence pour la Promotion et l'Appui pour le Développement des Micro Entreprises (PADME), la Fédération des Caisses d'Epargne et de Crédits Agricoles Mutuels (FECECAM) et le VITAL FINANCE etc.... Ces Institutions de Micro Finance ont été créées pour amortir les effets sociaux du Programme d'Ajustement Structurel (PAS). La micro finance se définit comme étant l'offre de micro crédit et services financiers à une clientèle qui n'a pas accès au

système financier formel, Cette clientèle est composée essentiellement des agents ayant une activité génératrice de revenu ou un revenu fixe, de petites et moyennes entreprises quel que soit leur secteur d'activité, Le micro crédit est né dans les années 70 du constat de l'inadéquation de l'offre bancaire traditionnelle aux besoins des populations des pays en voie de développement, Selon le CGAP (2001) le micro crédit est fonction de la taille du crédit octroyé ; ce qui permet de savoir si l'IMF cible véritablement les couches les plus défavorisées, L'objectif est de proposer à un individu une somme modeste, correspondante à son besoin immédiat, et remboursable par petites traites sur une période courte, Depuis ,il a été vendu comme un outils de réduction de pauvreté qui Permettra aux pauvres d'avoir accès a l'octroi de petits crédits sans autre forme de garantir matérielle des activités productives ou génératrices de revenus.

Les programmes de microcrédit conçus pour ce type de situation fonctionnent cependant rarement. Ils enregistrent le plus souvent des taux impayés ou non remboursement très élevé. Ainsi la généralisation des pratiques de micro crédit pour lutter contre la pauvreté, dans les pays en développement suite à une forte implication des institutions financières privées a alors entraîné une variation dans la pratique des taux d'intérêt. Ces taux d'intérêt varient selon les institutions bancaires et les régions du monde. Le laisser allé qui s'opère dans les domaines de taux d'intérêt expose paradoxalement les IMF à des risques de non paiement des crédits, On assiste alors à la dégradation de leurs portefeuilles. Ces conséquences ont amené les dirigeants de certains états comme se fut le car de l'Afrique de l'Ouest qui a instauré un taux de plafonnement. Cependant, le sommet international du micro crédit réuni à HALIFAX du 12 au 15 Novembre en visage de plus que doublé le nombre de ses pauvres de 82 million à la fin de 2005 à 175 million en 2015, Selon lui, le micro crédit n'est pas un instrument de lutte contre la pauvreté et encore moins contre les inégalités.

Dans le souci d'apporter notre contribution à une meilleure compréhension aux divers crédits octroyés, aux conditions difficiles de l'obtention de crédit ainsi qu'aux limites imposées par les IMF, nous avons choisi de réfléchir sur le thème intitulé «Micro crédit et Réduction de la pauvreté au Bénin: Cas de la ville de Porto-Novo. »

Objectifs et Hypothèse

A-Objectifs de l'étude

1-Objectif général

L'objectif général de notre étude est d'analyser l'influence du microcrédit sur le niveau de pauvreté des bénéficiaires.

2- Objectifs Spécifiques

Notre objectif général se décline en deux objectifs spécifiques.

- Objectif spécifique 1 : Analyser l'effet du microcrédit sur le revenu des bénéficiaires.

- Objectif spécifique 2 : Evaluer l'impact du microcrédit sur le niveau de pauvreté des bénéficiaires.

B- Hypothèse de l'étude

Sur la base des objectifs spécifiques ci-dessus mentionnés et à partir des recherches documentaires, deux hypothèses de recherche qui feront l'objet de vérification ont été proposées.

- Hypothèse 1 : Le microcrédit augmente le revenu des bénéficiaires.

- Hypothèse 2 : L'utilisation du microcrédit améliore les conditions de vie des bénéficiaires.

Section 2 : Clarification conceptuelle et revue de littérature.

A ce niveau il sera question de fait d'abord une clarification conceptuelle et enfin une revue de littérature.

I-CLARIFICATION CONCEPTUELLES

✓ MICROCREDIT

C'est le plus important des produits financière proposé par la micro finance. Il s'agit d'un système d'aide social qui consiste à attribuer des prêts de très faible montant à des entrepreneurs ou a des artisans considérés comme insolvables par le système bancaire formel,

ne pouvant donc par avoir accès à des prêts bancaires classiques. Il a essentiellement tendance à se développé dans des pays pauvres afin de favoriser leur économie par la concrétisation de micro projet (Yunnus 1997), Il existe deux types de micro crédits : Micro crédit solidaire et Micro crédit individuel.

- Micro crédit solidaire : Il consiste à s'appuyer sur un mécanisme de groupe composé généralement de cinq emprunteurs afin de compenser l'absence de garanties matérielles de ces individus. En cas de défaillance de l'un des membres du groupe, les autres membres doivent le rappeler à ses obligations et, le cas échéant se substituer à lui, Tant que le groupe n'a pas remboursé l'ensemble des prêts octroyés, aucun de ses membres ne peut obtenir de nouveau prêt.
- Micro crédit individuel : Ici, le prêt est accordé à une personne, et non plus à un groupe, en se basant sur sa capacité à présenter des garanties de remboursement et un certain degré de sécurité de l'institution lui octroyant le crédit. Ce type de crédit à un but précis, il n'est pas possible d'en faire un usage libre comme le crédit solidaire. Il sert à financer un projet en particulier. C'est pourquoi, contrairement au crédit solidaire, l'analyse des dossiers de crédit et les garanties présentées par le client relève de la plus haute importance dans le cas du crédit individuel. L'IMF est alors directement en charge de la sélection de ses emprunteurs, elle ne repose plus sur un mécanisme d'auto-sélection. L'octroi de ce crédit dépend donc de deux choses : la capacité de remboursement du client et ses garanties.

Selon AMOUSSOUGA en (2005), le microcrédit se définit comme un crédit de faible montant offert a ceux qui ne peuvent accéder aux crédits bancaire faute de garantir nécessaire ou parfois d'idéologie culturelle et sociologique de d'éloignement, d'analphabétisme et...

Il est caractérisé par la durée limitée des échéances de remboursement.

La durée se situe généralement au voisinage de 18 mois au maximum. la garantir des opérations étant bien souvent non conventionnelle. Mais pour mieux l'aborder, plaçons le dans son contexte de micro finance.

Du point de vue du gouvernement, le microcrédit au plus pauvre est un programme proposant un pack de trois produits allant de la formation a l'épargne en passant par le crédit afin nous dit-on de réduire la pauvreté. Face aux cycles vicieux de la pauvreté, ce système de pack, se résume au regard de ses composantes, a la mise en place d'une simple activité génératrice de revenu. A travers ce programme, les bénéficiaires

suivent une formation (le plus souvent par les sociologues) pour conduire leur activité après quoi ils obtiennent un financement.

✓ **Pauvreté**

Étymologiquement le terme pauvres vient du latin pauper et du grec peines (pauvre) et penia (pauvreté) qui sont des vocable de même famille que penia (faim) et d'une façon lointaine ponos (douleur) et poiné (châtement, peine). Le mot «pauvreté» se traduit en grec par aporia (absence de chemin, difficulté dans laquelle se trouve le pauvre)

Selon Simmel(1998) « les pauvres entend que catégorie social ne sont par ceux qui souffrent de manque de privation spécifique, mais ceux qui reçoivent assistance ou devrais la recevoir selon le nomme social, la pauvreté tel qu'il l'entend est donc non seulement relative mais elle est aussi construite socialement. Ces deux premières définitions montrent que la pauvreté est multidimensionnelle.

Elle peut être analysée suivant une approche monétaire en fonction du revenir ou de la dépense par tête comme indicateur de niveau de vie ou suivant une approche non monétaire l'approche non monétaire qui existe sous deux formes : la pauvreté des conditions de vie et de la pauvreté humaine. La pauvreté des conditions de vie fait référence aux besoins élémentaires pour mener un train de vie tolérable et que certaines personnes ont des difficultés à satisfaire, tels que l'accès à l'eau potable, à un logement décent, à un centre de santé etc.... Ces besoins diffèrent selon les pays. La pauvreté des conditions de vie va alors varier selon le milieu de résidence, la région, le sexe, l'âge...

II-REVUE DE LA LITTERATURE

A-REVUE THEORIQUE

En 1849, un bourgmestre prussien, F,W, Raiffeisen, fonde en Rhénanie la première société coopérative d'épargne et de crédit, une institution qui offre des services d'épargne aux populations ouvrières pauvres et exclues des banques classiques, Progressivement, en s'appuyant sur l'épargne collectée, elle octroie des crédits à ses clients. Ces organisations sont dites « mutualistes » car elles mutualisent l'épargne de leurs membres pour la prêter à d'autres membres. De nombreuses institutions se développent sur cette base en Europe et en Amérique du Nord, puis, à partir de 1950, dans les pays du sud, notamment en Afrique. Mais elle essentiellement à cette époque focalisée sur l'épargne avec des produits de crédits souvent limités.

Dans les années soixante et soixante-dix, après les indépendances, les gouvernements de nombreux pays en développement prennent conscience de la nécessité de fournir aux paysans un accès au crédit. Des banques publiques de financement agricole sont alors créées dans nombre de pays du sud, offrant aux paysans des crédits aux taux d'intérêt subventionnés. Mais ces initiatives connaissent rapidement de grandes difficultés, pour trois types de raisons, D'une part, leur gestion est soumise à de fortes pressions politiques et électoralistes. D'autre part, elles sont souvent mal gérées et enregistrent de forts taux d'impayés. Enfin, les taux d'intérêt appliqués par ces banques sont trop faibles pour pouvoir les rentabiliser. Après quelques années, une large part de ces banques de développement publique a donc disparue...et le problème de l'accès aux services financiers pour les exclus est resté entier. C'est face à ce constat que dans la deuxième moitié des années soixante-dix, les premières expériences de micro finance « moderne » apparaissent en Amérique latine et en Asie.

A partir de 1975, l'exemple de la Grameen Bank, au Bangladesh marque les esprits. La Grameen en démontre non seulement que les pauvres efficacement gérer et rembourser les crédits, mais qu'ils peuvent payer des intérêts élevés et que l'institution peut donc couvrir ses propres couts. A partir de cet exemple, des méthodologies de crédit spécifiques sont mises au point, adaptées à une population que ni les banques commerciales, ni les banques agricoles n'avaient pu toucher durablement. En particulier, la Grameen a popularisé le « crédit solidaire » un crédit à un groupe d'individu dont chaque membre est solidaire du remboursement de tous les autres.

‘A ce stade, l'équilibre financier n'est généralement pas un objectif central des programmes de micro finance ; il paraît encore difficile d'imaginer qu'une IMF puisse fonctionner sans les donations de bailleurs publics ou privés. A la fin des quatre-vingt, les initiatives se multiplient. Le secteur devient de moins en moins confidentiel. En Amérique latine notamment, des institutions accordant des crédits en milieu urbain commencent à couvrir leurs couts sans subventions. En 1992, PRODEM, ONG bolivienne créée en 1986 décide de « filialiser » ses activités de microcrédit sous forme de banque en créant Banco Solidario SA (Bancosol). C'est le début de l'émergence d'une « industrie de la micro finance » En effet, des premières études d'impact ont été effectuées par Hulme et Mosley qui, entre 1989 et 1993, ont interrogé 150 emprunteurs dans sept pays sur les trois continents. Ils ont constaté que l'octroi de ces crédits avait eu un impact positif sur le revenu des emprunteurs pauvres, mais cet impact était d'autant plus important qu'ils étaient moins pauvres Ces résultats ont été contestés pour des raisons tenant à la méthodologie utilisée. Il convient d'ajouter qu'il y a quinze ans les IMF n'étaient pas ce qu'elles sont devenues, et qu'en Afrique par exemple, hormis les tontines qui ne sont pas des institutions, il n'y avait pratiquement que des mutuelles.

Par contre, l'enquête menée en Thaïlande a montré que, les crédits avaient un impact plus fort quand ils étaient accordés aux plus aisés. Trois enquêtes effectuées auprès des clients d'une institution en Bolivie, en Ethiopie et au Mali ont confirmé cette influence positive, soit en l'espace de quelques années, soit par rapport à des non-clients. Il est aussi difficile de savoir si l'argent a été utilisé au profit du ménage ou de l'entreprise, Les enquêtes donnent peu d'informations à cet égard. Un travail très souvent cité est celui de Buckley qui a mené des enquêtes dans trois pays africains, Ghana, Kenya et Malawi. L'auteur est critique sur la contribution de la micro finance, qui serait réelle, certes, mais limitée. Mais ces enquêtes ont été effectuées entre 1992 et 1994, Malgré son titre, ce n'est pas la micro finance qui est en cause, c'est la finance informelle, les usuriers et plus encore les tontines, qui sont longuement décrites. Or la micro finance peut contribuer davantage au financement de la petite entreprise.

D'une part, le crédit peut être accordé pour une durée plus longue.

D'autre part, ce crédit n'est pas limité à la capacité d'épargne d'un groupe forcément restreint, il peut donc y avoir une réelle accumulation, Banerjee *et al.*, (2010) quant à eux, mesurent l'effet du microcrédit de groupe dans la ville de Hyderabad, en Inde. Les résultats montrent que le programme a eu des effets positifs sur la création d'entreprise et sur l'acquisition de biens durables pour les petites activités, mais aucun effet sur la consommation ou sur toute autre mesure visant le développement humain (santé, éducation, émancipation des femmes au sein du ménage, etc.). L'étude montre l'existence d'effets hétérogènes sur la consommation, en fonction de la propension des ménages à investir dans une nouvelle entreprise. Dans la mesure des impacts de la micro finance, (Pitt et Khandker, 1998 ; Khandker, 2003) ont cherché à établir une relation de causalité entre l'accès effectif au microcrédit d'une part, et la hausse du revenu et de la consommation chez les emprunteurs d'autre part. Ces effets « revenu » et « consommation » sont supposés provenir de la génération de profits par des micro-activités financées avec le microcrédit. Une hypothèse inhérente à ces études stipule que le microcrédit ne sert qu'à entreprendre une activité génératrice de revenus, ce qui est contredit par la réalité. Par ailleurs, si le taux d'échec très élevé des activités entreprises était pris en compte dans ces études, les pertes subies dépasseraient probablement les bénéfices engendrés (Bateman, 2010).

Une enquête plus récente a été menée à Madagascar en 2001 et 2004. Les clients d'une IMF ont considéré que 85% des prêts obtenus ont entraîné un changement positif dans leur entreprise. Il faudra d'autres enquêtes, auprès de bénéficiaires de microcrédits.

Banerjee et Mullainathan (2010) ont montré que les effets à court terme du microcrédit sont ambigus. Les effets sur l'épargne et la consommation dépendent du temps nécessaire pour que les retours sur investissement soient réalisés et du degré de patience des ménages. C'est-à-dire le niveau d'utilité dérivé de la consommation actuelle par rapport à la consommation future. Si les ménages empruntent pour consommer aujourd'hui ou investir dans des projets qui génèrent des rendements immédiats, une augmentation de la consommation sera observée. En revanche, si les prêts sont investis dans des projets qui ont des rendements à plus long terme, que ce soit dans l'éducation ou la santé, une diminution de la consommation ainsi qu'une hausse de l'investissement à court terme est possible.

Ainsi pour Djade (2011) la micro finance s'inscrit toujours dans une logique de fourniture de services financiers à des populations non bancarisées et que l'offre revêt différentes formes : crédit, assurance, épargne, garantie, transfert d'argent (Djade, 2011 : 31). Selon Vincent (2000), il n'y a pas de consensus parmi les professionnels pour définir ce qu'est le

microcrédit. Les uns, influencés par les dirigeants du Sommet mondial de Washington, estiment que tout crédit de plus de 100 dollars américains n'est plus du microcrédit. Les premières expériences de crédit de la Banque Grameen et des organisations prêtant aux femmes pour le petit commerce ou des microprojets se rangent dans cette catégorie. Les autres, et ce sont les plus nombreux, prêtant des sommes, en monnaie locale allant de 100 à 5,000 voire 10,000 dollars américains et plus, considèrent leurs prêts comme du microcrédit (Vincent, 2000 : 2). Le microcrédit est donc une somme relativement petite prêtée aux individus, Selon Vincent (2000), le microcrédit est étroitement lié à l'activité des travailleurs du secteur informel. Il est local et proche des gens, Quelquefois seulement, il est lié à l'épargne, en particulier en Afrique (op, cité : 2). Dans le cadre de cette étude, le microcrédit est considéré comme une petite somme variant entre 25 et 100 dollars américains (voire un peu plus) accordé aux femmes des pays en développement pour entreprendre une activité génératrice de revenus. Ce type de microcrédit est différent (en termes de montant accordé) de celui dont le montant accordé va au-delà de 1000 dollars américains qui est considéré selon Vincent (2000) comme le type de crédit susceptible de déclencher la croissance économique.

B-REVUE EMPIRIQUE

Les connaissances scientifiques sur la micro finance dont il s'agit ici ont été tirées de la littérature des études récentes sur la micro finance tant au Bénin, en Afrique que dans le monde.

En effet, au Bénin, une équipe de chercheurs commis par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD-Bénin 2007) a réalisés une étude sur le diagnostic approfondi du secteur de la micro finance au Benin, L'objectif général de l'étude est d'analyser les performances globales du secteur de la micro finance au Bénin avec un accent particulier sur la demande et l'offre des produits et services de micro finance. De façon spécifique il a été question de l'analyse des aspects de l'offre et de la demande de services financiers de même que les contraintes, opportunités et mesures visant à desserrer les contraintes identifiées. L'analyse de la situation de l'offre s'est intéressé à la typologie des IMF, la couverture géographique, les conditions d'intervention et des performances, les dynamiques de concurrence, les contraintes géographiques et socio-économiques, les stratégies d'interventions, l'application des pratiques optimales, la gouvernance, les systèmes d'information de gestion (SIG), la sécurité physique et financière (assurances et centrales de

risques), les potentialités du secteur et conditions de viabilité / pérennité des IMF, les perspectives de développement, d'évolution du secteur et d'intervention des différents acteurs (plans de développement et d'affaires des IMF, programmes du gouvernement et des bailleurs de fonds, modalités de financement...).

L'analyse de la demande s'est orientée vers la demande satisfaite de services et produits d'épargne, de crédit, de micro-assurance et de transfert d'argent et la demande potentielle pour ces produits notamment le type et la nature des besoins exprimés, la répartition de la clientèle par catégories socio-économiques.

Pour ce qui est des défis et des contraintes de la viabilité des IMF opérant dans les zones rurales, l'étude a permis d'identifier les contraintes comme l'enclavement, l'analphabétisme de la population, la faible capacité de mobilisation des ressources, la faiblesse de la production agricole et son caractère aléatoire, les aléas climatiques et calamités naturelles, la faible disponibilité de l'énergie électrique, les problèmes de sécurité, les difficultés d'approvisionnement en carburant et le manque d'infrastructures.

Par ailleurs, Yaya Koloma (2007) décrit les faits marquants du secteur de la micro finance au Mali, son contexte, ses caractéristiques, et son articulation avec les politiques publiques de réduction de la pauvreté et des inégalités, notamment de genre. Les nouvelles orientations du financement du développement ont conduit le Mali à considérer la micro finance comme l'un des outils majeurs des politiques publiques de lutte contre la pauvreté, en instaurant un cadre réglementaire et une politique nationale de micro finance. Elle toucherait 6,5% de la population totale estimée à 11,6 millions en 2005, Ce taux aurait connu un accroissement de 27,7% entre 2003 et 2005, Sur 1,9 millions de familles maliennes en 2005, la proportion de familles touchées par les services micro financiers s'élèverait à 38,8%. Les femmes représenteraient 40,3% de la clientèle des institutions de micro finance, Les controverses théoriques et empiriques ont conduit à revoir l'espoir tant suscité de l'efficacité des services de la micro finance en termes de lutte contre la pauvreté et les inégalités de genre. L'étude du cas du Mali, à travers les quelques rares évaluations d'impact qui ont été réalisées, permet de constater que, même si une amélioration certaine des conditions de vie de certains clients ou clientes bénéficiaires des services n'est pas à écarter, une réduction certaine de la pauvreté peut paraître difficile.

D'un autre côté, Isabelle Guérin et Jane Palier (2007) mettent en cause le lien automatique fait entre micro finance et autonomisation des femmes et montrent que cette approche un peu simpliste ne reflète pas la réalité ; car elle n'examine pas les limites de l'outil de développement qu'est la micro finance. Or, Linda Mayoux (2007) se demande si les tendances actuelles à la commercialisation ou au ciblage de la pauvreté affichées dans 'Ways Forward for Micro finance' (voies possibles pour la micro finance) lors du récent Sommet de microcrédit sont susceptibles d'améliorer l'impact sur les questions de genre, Mayoux présente des façons d'intégrer l'autonomisation des femmes dans ces deux tendances actuelles mais en précisant qu'il faudra que la micro finance prenne un engagement beaucoup plus clair en faveur de l'égalité des genres, par contre, Ranjula Bali Swain (2007) de l'université d'Uppsala aborde les différentes définitions et utilisations du concept d'autonomisation, Forte de sa recherche sur les groupes d'entraide en Inde, elle montre que la formation joue un rôle prépondérant dans l'autonomisation des femmes. Selon les conclusions de ses travaux, les femmes ne constituent pas un groupe homogène. Elles ont des besoins financiers différents qui varient selon le contexte socioculturel et leur expérience. Elles ne forment pas un groupe marginalisé puisqu'elles ont des relations et des échanges d'expériences avec les hommes à des niveaux divers. C'est plutôt Susan Johnson (2007), de l'Université de Bath qui explique pourquoi il est essentiel que les institutions de micro finance en particulier et le secteur en général, comprennent cet aspect de la question et voient comment l'intégrer aux études d'impact, Susan montre qu'il faut ouvrir la 'boîte noire' de l'économie des ménages, comprendre les relations hommes/femmes et les décisions relatives à l'attribution des ressources pour concevoir des services micro financiers qui permettront aux femmes d'atteindre leurs objectifs.

Tamara Underwood (2007) du Réseau Européen de la Micro finance (REM) quant à elle, a eu le mérite de rendre publics les résultats de son travail de recherche sur les femmes et le microcrédit en Europe occidentale. Elle a examiné les raisons pour lesquelles dans cette région la clientèle de la micro finance est constituée à 39% de femmes. Ces raisons sont, selon Tamara, le manque d'éducation, la formation commerciale insuffisante, le manque d'expérience commerciale, le faible accès à l'information, l'insuffisance de confiance en soi, le revenu bas et l'absence de garantie ou de biens nantis. Par contre Maria Darbringer de l'Université de Vienne (2007) a résumé une étude socio-anthropologique d'un projet de microcrédit en Equateur. Ses travaux ont permis de mieux saisir le comportement des femmes qui tentent de jongler avec leurs nombreuses responsabilités. Elle s'attarde sur la nécessité de

ne pas se confiner aux aspects économiques lors de l'évaluation de l'impact des programmes de micro finance pour étudier aussi les relations sociales.

SECTION 3 : Méthodologie de recherche

Pour atteindre les objectifs fixés et vérifier nos hypothèse, notre démarche méthodologique a consisté d'une part, la recherche documentaire et d'autre part à la collecte des données sur le terrain sur la base d'un échantillon bien défini

1-Présentation des zones d'études

La commune d'Adjarra, petit territoire du Sud-est de la République du Bénin, est située dans le Département de l'Ouémé, D'une étendue de 112 km², soit 0,07% du territoire national, elle se trouve à environ 7 km de Porto-Novo (Chef lieu du Département de l'Ouémé et Capitale politique du Bénin), à environ 38 km de Cotonou (Capitale économique du Bénin) et à la frontière Bénino-Nigériane à l'Est. Elle est limitée au Nord par la Commune d'Avrankou, au Sud par la Commune de Sème-podji et à l'Ouest par la Commune de Porto-Novo. De par sa position, la Commune d'Adjarra est une zone de transit entre la République Fédérale du Nigeria et la ville de Porto-Novo, considérée comme l'une des zones de concentration les plus importantes au Bénin des produits nigériens. La Commune d'Adjarra est subdivisée en six (06) Arrondissements : Adjarra I, Adjarra II, Honvié, Malanhoui, Aglogbè et Médédjonou. Elle compte 48 villages et quartiers de ville. Les Arrondissements d'Adjarra I, Adjarra II et Honvié forment la ville d'Adjarra. La Commune d'Adjarra jouit d'un climat tropical humide appelé climat subéquatorial. Ce climat est caractérisé par une forte humidité (75% en moyenne par an) et des températures variant entre 21,9°C et 32,8°C.). Sur le plan pluviométrique, une moyenne de 1200 mm est enregistrée à Adjarra durant ces dernières années. De Décembre à Janvier, souffle l'harmattan, un vent froid et sec qui crée une forte amplitude thermique pendant la journée. La commune d'Adjarra a un relief presque monotone et très peu accidenté. Elle est située sur le plateau de Pobè-Sakété dont l'altitude qui est de 100 m en moyenne, décroît pour atteindre 20m à Adjarra. Ce plateau est entaillé par de petites et moyennes dépressions aux pentes très peu marquées. Les dépressions moyennes, au nombre de trois, se rejoignent en une vallée unique entre la Commune et la République Fédérale du Nigeria. La Commune d'Adjarra dispose de trois (03) types de sols. Les sols des plateaux : sols ferrallitiques, de couleur rouge et à texture sabloargileux (terres de barre), ils couvrent environ 80% de la superficie totale de la Commune. Les sols de bas de pente : sols de coloration brune claire, à texture sableuse et faciles à travailler, ils se situent, -fonds : ce sont

des sols hydromorphes argileux, riches en matières organiques, situés dans les zones inondables, surtout dans l'Arrondissement d'Aglogbè.

Quant à la commune de Sèmè kpodji, elle est située entre les parallèles 6°22' et 6°28' de latitude Nord et les méridiens 2°28' et 2°43' de longitude Est, la Commune de Sèmè-Podji est située dans le Département de l'Ouémé, au Sud-est de la République du Bénin sur la côte Atlantique. Elle s'étend sur une superficie de 250 Km², soit 0,19% de la superficie de la République du Bénin. La commune de Sèmè kpodji est limitée au Nord par la ville de Porto-Novo et les Aguégoué, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par la République Fédérale du Nigeria et à l'Ouest par la ville de Cotonou. Elle a un relief plain côtier encastré dans un complexe de plans d'eau (océan Atlantique, lagune de Porto-Novo, fleuve Ouémé et lac Nokoué). Le relief très bas varie par endroit entre 0 et 6 m environ d'altitude. Il est majoritairement composé de marécages, de sables fins inaptes aux activités agricoles et de plans d'eau. La superficie cultivable fait 39,5% de la superficie totale de la commune. La commune de Sèmè kpodji baigne dans un climat soudano guinéen caractérisé par deux saisons sèches (décembre à février et août à septembre) et deux saisons pluvieuses (avril à juillet et octobre à novembre). La température moyenne fait environ 27°C avec une humidité relative élevée. L'influence du vent côtier sur le climat crée souvent des perturbations cycliques qui font de la commune de Sèmè kpodji, une des zones les plus arrosées du Sud Bénin avec une moyenne pluviométrique dépassant annuellement les 1100 mm. Du fait de sa position topographique (voir relief) la commune de Sèmè kpodji ne dispose que de sols résultants essentiellement du lessivage ou de la sédimentation. Ils sont pour la plupart hydromorphes et très pauvres en éléments nutritifs et en matériaux organiques, notamment en base, azote et phosphore, mais riches en dioxyde de silicium avec quelques éléments de sols ferrugineux de type tropical. Dans l'ensemble on distingue : Les sols hydromorphes peu évolués et donc pauvres formés sur sable marin. Les sols hydromorphes à Gley moyennement organiques, humides, plus riches formés sur matériaux alluvial lagunaire, les sols lessivés à tendance podzolique formés sur le quaternaire, les sols pseudo-gley formés sur matériaux sablo-argileux. De ce fait, très peu de sols sont favorables ou marginalement aptes à la production vivrière. Par contre, ils sont apparemment favorables aux palmiers à huile, cocotiers et canne à sucre qui s'y développent bien.

2-Taille de l'échantillon

Les sites d'enquête choisis sont ceux représentatifs des sous zones homogènes tels que : la commune d'Adjara et Sème kpodji. Le choix de ces communes a été fait suite à une étude basée sur des critères tels que le niveau de pauvreté et les conditions de vie des bénéficiaires de microcrédit de ces deux communes. Dans cette étude deux types de bénéficiaires ont été identifiés. Il s'agit des clients (nouveaux et anciens) et des associations (nouveaux et anciens). L'enquête a été réalisée dans les deux communes. A partir de l'ensemble de ces listes, les bénéficiaires seront choisis de façon aléatoire par commune. Nous allons alors utiliser la formule suivante pour déterminer la taille (n) de notre échantillon avec la liste totale (N) des bénéficiaires de chaque commune. Ainsi, on utilisera la formule de Yamane (1967) (qui admet un niveau de confiance de 95% et un degré de variabilité maximale, c'est-à-dire de 50%) pour déterminer la taille de l'échantillon:

$$n = \frac{N}{1 + N(e)^2}$$

n = taille de l'échantillon

N = effectif total des bénéficiaires

e = terme d'erreur (généralement fixée à 5 %)

3-Données et Sources

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme du microcrédit au plus pauvre dans la commune d'Adjara et dans la commune de Sème kpodji, des enquêtes ont été menées pour analyser l'influence du microcrédit sur le niveau de pauvreté des bénéficiaires. Les données utilisées pour cette étude ont été collectées pour la période juin à septembre 2016 à la suite d'une enquête. Au total 100 bénéficiaires ont été enquêtés dont 69 appartenant à une association et 31 n'appartenant pas. Les données sont collectées sur le sexe, situation matrimoniale, l'âge, niveau d'éducation, niveau d'instruction, la taille du ménage, le montant de crédit et le revenu et les caractéristiques socioéconomiques des bénéficiaires.

4-Technique d'analyse des données

La méthodologie appliquée dans notre étude constitue un complément entre une analyse statistique descriptive et une modélisation économétrique. L'étude présente bien les caractéristiques de notre échantillon, elle exprime l'influence du microcrédit sur le niveau de pauvreté des bénéficiaires. Pour bien mener à notre objectif, la modélisation donne plus de

valeur à notre étude et affirme mieux que le microcrédit améliore conditions de vie des bénéficiaires.

➤ **Statistique descriptive**

L'enquête proprement dite s'est déroulée sur le champ d'analyse de la commune d'Adjarra et de Sème kpodji avec l'échantillon précédemment défini. Les informations sont recueillies sur du support papier contenant les thèmes et questions du guide d'interview. La méthode d'analyse utilisée est l'analyse descriptive. Les données qualitatives ont été recueillies à base questions codées avec des nombres entiers. Ensuite, nous avons procédé à l'analyse catégorielle des informations en regroupant les réponses par bénéficiaire. Ces bénéficiaires sont affectés d'un code en chiffre. Ce qui a permis de dégager les tendances sur le sexe, situation matrimoniale, l'âge, niveau d'éducation, niveau d'instruction, la taille du ménage après analyse de contenu des informations recueillies.

➤ **Modèle économétrique**

Les données utilisées dans cette étude proviennent de notre enquête réalisée dans les deux communes (Adjarra et Sème kpodji). Il s'agit d'une série étalée sur une période de 5 ans (2011-2016). Nous avons utilisé un modèle de régression linéaire, précisément la régression multiple dans lequel les variables retenues ont été inspirées de la discussion précédente (voir notamment les études de Raffinot et Venet (1998), de King et Levine (1993) et de Ndour et Paget-blanc (2010). S'agissant des variables du modèle, la variable expliquée est le revenu (Y) tandis que les variables explicatives sont le montant du microcrédit (X_1), le sexe (X_2), l'association (X_3), l'éducation (X_4), l'âge (X_5), On a l'équation suivante :

$$Y_t = C + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \beta_3 X_3 + \beta_4 X_4 + \beta_5 X_5 + \epsilon_t$$

Où C désigne la constante, les coefficients désignent les paramètres des différentes variables à estimer et ϵ_t une variable aléatoire qui mesure le terme d'erreur.

Les données de ce modèle ont été saisies dans ACS et analysées dans Stata 13

Tableau de régression des variables

Variabes	Coefficients	Signes attendus
Constante	C	+/-
Montant crédit	β_1	+
Sexe	β_2	-
Association	β_3	+
Education	β_4	-
Âge	β_5	+

CHAPITRE III : CADRE EMPIRIQUE DE L’EDUDE

SECTION_1 : Présentation et analyse des données.**Statistiques descriptives des variables du modèle****1-Sexe du bénéficiaire par zone d'étude**

Comme l’indique la figure 1, la majorité des bénéficiaires de microcrédit de l’échantillon sont des femmes avec un effectif de 54% contre seulement 46% des hommes. On dénombre ainsi que les femmes bénéficient plus de microcrédit que les hommes dans notre échantillon. Cette situation montre la tendance qu’à Porto-Novo, le microcrédit aide plus les femmes dans leurs activités génératrices de revenu.

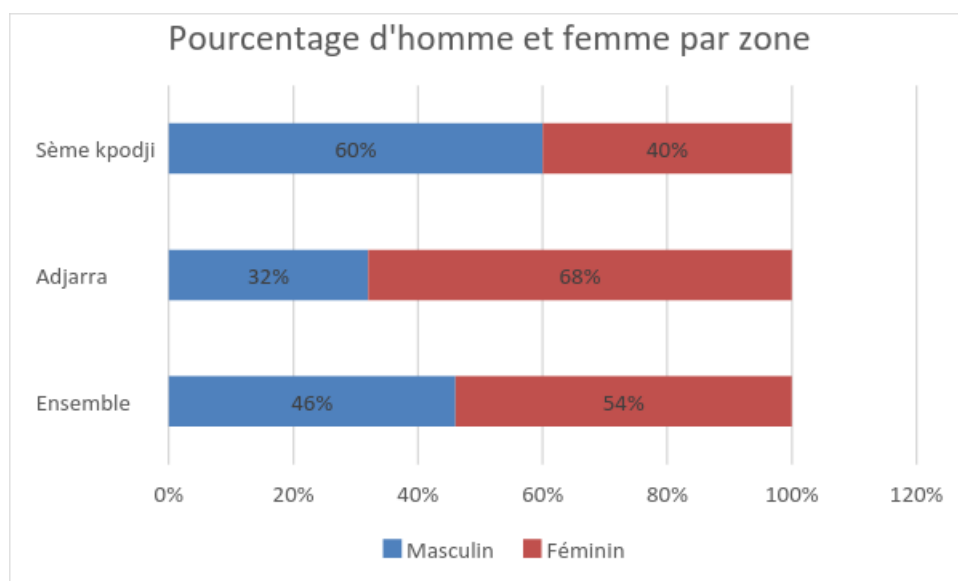


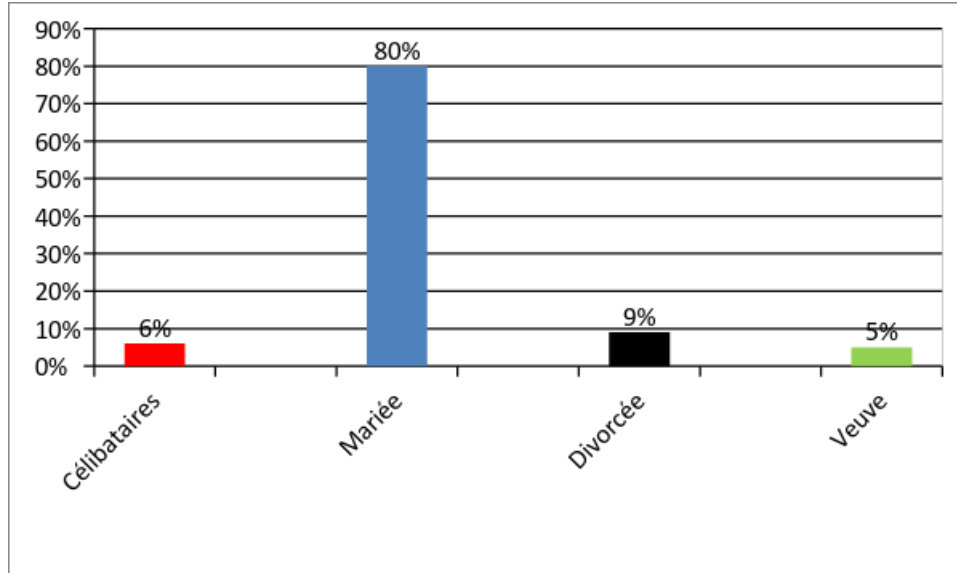
Figure 1 : Pourcentage d’homme et de femme bénéficiaires de microcrédit par commune d’enquête,

Source : Auteur à partir des données d’enquête de 2016.

Une analyse faite par région, montre d’une part que le taux de femmes bénéficiaires de microcrédit dans la commune de Sème kpodji paraît relativement plus faible (40%) que celles de la commune d’Adjarra (68%) mais d’autre part que c’est les hommes de Sème kpodji qui bénéficient plus de microcrédit (60%) que ceux d’Adjarra (32%). Les tests de khi deux effectués à ce niveau n’ont révélé aucune différence significative entre les régions. Ainsi, nous avons alors essayé de voir la situation matrimoniale de ces femmes et hommes bénéficiaires du microcrédit.

Figure 2 : Situation matrimoniale des bénéficiaires de microcrédit

La figure 2 présente la Situation matrimoniale des bénéficiaires de microcrédit Sème kpodji de notre échantillon.



Source : Auteur à partir des données d’enquête 2016

L’analyse de cette figure montre que la situation maritale des bénéficiaires de microcrédit est de 80%. Très peu de ces bénéficiaires sont en situation de célibataires et de veuves avec respectivement 6% et 5%. Par contre, on rencontre 9% des bénéficiaires en situation de divorcées dans notre échantillon.

2- Age et expérience du bénéficiaire

Tableau 2: Moyenne d’âge du bénéficiaire par zone d’enquête

Zone d'étude	Effectif	Moyenne	Ecart type
Adjarra	50	46,22%	8,14%
Sème kpodji	50	33,52%	7,40%
Total	100	39,87%	7,77%

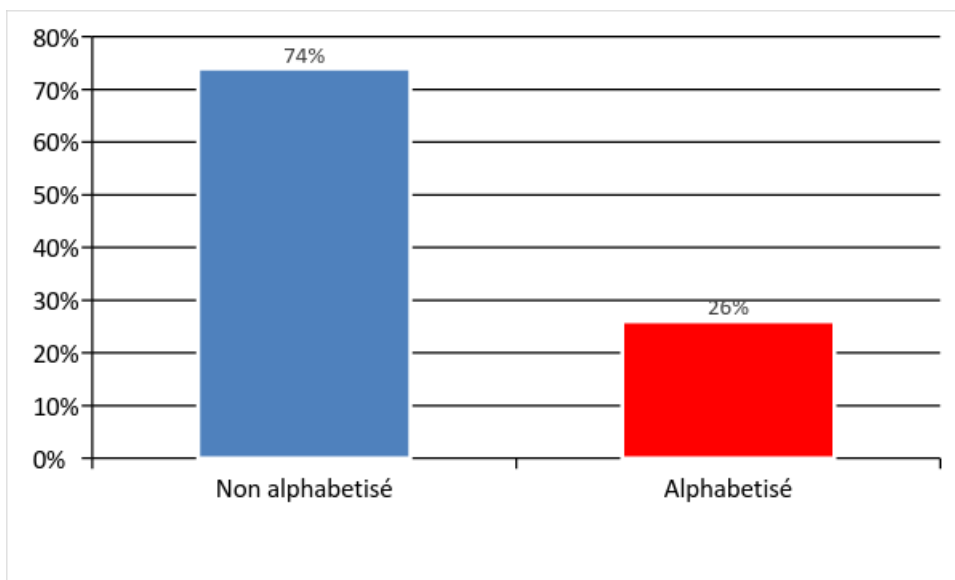
Source : Auteur à partir des données d’enquête 2016

L’âge moyen des bénéficiaires de microcrédit (tableau2) est de 39,87% avec un coefficient de dispersion de 7,77% ce qui indique que les bénéficiaires enquêtés sont relativement âgés malgré l’écart entre les deux extrêmes (le plus âgé des bénéficiaires de microcrédit à 70 ans et le moins âgé à 20 ans). Cette tendance traduit aussi la longue expérience dans l’acquisition du microcrédit par les bénéficiaires environ 3%.

L’analyse d’âge moyen des bénéficiaires de microcrédit par commune conforte la tendance générale observée. Ainsi dans les deux communes (Adjara et Semé kpodji) ; l’âge moyen des bénéficiaires varie de 46,22%(commune d’Adjara) et de 33,52%(commune de Semé kpodji). En ce qui concerne l’expérience des bénéficiaires de microcrédit elle est positivement corrélée avec l’âge et ne varie pas trop dans les deux communes de façon générale. Ainsi cette durée d’expérience varie de 4 ans dans les communes d’Adjara et de Semé kpodji.

4. Niveau d’alphabétisation des bénéficiaires

Figure3 : Taux d’alphabétisation des bénéficiaires



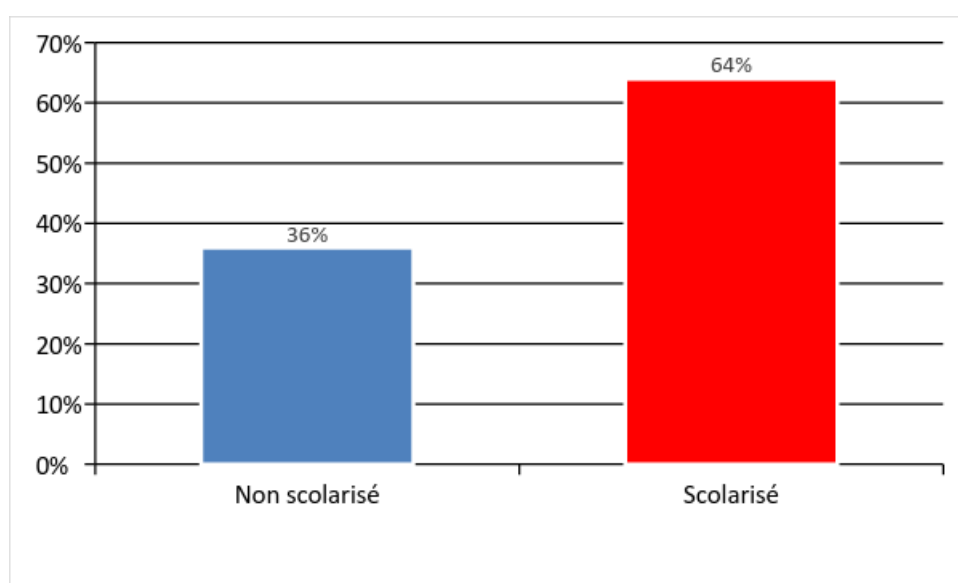
Source : Auteur à partir des données d’enquête 2016.

Étant donné que la majorité de la population n’a aucun niveau d’instruction, il est inutile d’évaluer la capacité à lire en langue nationale afin de mesurer son degré d’accessibilité à l’information. Ainsi, pour le niveau d’alphabétisation des bénéficiaires du

microcrédit (figure4), les analyses montrent que la grande majorité (74%) ne sont pas alphabétisés donc ne savent ni lire ni écrire dans leur langue maternelle alors que, environ 26% sont alphabétisés. Néanmoins, les statistiques nationales montrent que ceux sont les bénéficiaires non alphabétisés qui dominent dans ce secteur. Mais dans tous les cas le taux d’alphabétisés demeure faible et est de 28,7 selon l’UNICEF (2012). Ce qui est aussi ressenti dans notre échantillon avec un taux d’alphabétisés de 26% environ.

4-Niveau d'instruction des bénéficiaires

Figure 4 : Taux de scolarisation des bénéficiaires de microcrédit.



Source : Auteur à partir des données d’enquête 2016.

Sur le plan de l’éducation formelle les résultats la figure 5 montrent que la minorité des bénéficiaires de microcrédit de notre échantillon ne sont pas instruits. Le taux de non scolarisés est de 36%. En effet au Bénin le niveau d’éducation des bénéficiaires de crédit est élevé dans les communes d’Adjara et de Sème kpodji pour les bénéficiaires en moyenne 64% des bénéficiaires de microcrédit ont un niveau d’instruction.

Tableau 3 : Niveau d’éducation atteint par les bénéficiaires par zone d’enquête.

Communes	Adjarra		Semé kpodji	
	Effectif	%	Effectif	%
Non scolarisé	20	40	16	32
Primaire	16	32	15	30
Secondaire	13	26	9	18
Université	1	2	10	20
Total	50	100	50	100

Source : Auteur à partir des données d’enquête 2016.

L’analyse des niveaux d’instruction des bénéficiaires par zone et par niveau de fréquentation scolaire confirme la tendance générale et surtout dans les régions de Sème kpodji et d’Adjarra.

En effet, le taux de non scolarisés varie entre 40% (Zone Adjarra) et 32% (zone de Sème kpodji). Ainsi, avec 40% de non scolarisés, 32% de niveau primaire, 26% de niveau secondaire et du niveau universitaire 02%, la zone d’Adjarra est la plus défavorisée en matière d’éducation. La zone la mieux favorisée est la zone de Sème kpodji qui compte 20% d’universitaires, environ 30% de niveau primaire et 18% de niveau secondaire. En effet, malgré l’obligation et la gratuité de l’enseignement primaire en vigueur au Bénin, certains parents ne trouvent pas trop d’intérêt à envoyer les enfants à l’école, ils préfèrent les garder à la maison comme main d’œuvre où les envoyer comme main-d’œuvre au Nigéria voisin. Aussi, les longues distances les séparant de l’école et le manque de moyens favorisent cet état de chose. On note aussi que les hommes sont plus instruits que les femmes. Ce faible niveau d’instruction représente une véritable contrainte dans l’amélioration de la condition de vie des bénéficiaires.

5- Nombre de membres du ménage du bénéficiaire par zone**Tableau 4** : Nombre de membre du ménage des bénéficiaires par commune.

Zone d'enquête	Moyenne	Ecart type
Adjarra	6,8%	6,76%
Séme kpodji	4,76%	3,26%
Ensemble	5,78%	5,01%

Source : Auteur à partir des données d'enquête.

La taille moyenne du nombre de membre des ménages des bénéficiaires de microcrédit enquêté est de 5,78% personne avec toutefois une grande dispersion de la variable autour de la moyenne caractérisé par un coefficient de variation de l'ordre de 5,01%. Cette taille des ménages des bénéficiaires de microcrédit ne dépasse par la moyenne nationale qui est de 7 personnes par ménagée tableau suivant présente la taille moyenne des bénéficiaires de microcrédit suivant les communes d'enquête.

6- Taille moyenne des ménages par niveau d'éducation du bénéficiaire**Tableau 5** : Taille moyenne des ménages par niveau d'éducation des bénéficiaires

Niveau d'éducation	Moyenne	Ecart type	Minimum	Maximum
Non scolarisé	5,13%	1,45%	1%	9%
Primaire	6,54%	8,66%	1%	52%
Secondaire	6,05%	1,61%	4%	10%
Université	5,18%	6,67%	1%	25%
Ensemble	4,58%	3,68%	1%	19,2%

Source : Auteur à partir des données d'enquête.

Contrairement à l’augmentation de la taille du ménage avec l’âge des bénéficiaires le phénomène contraire se produit quand il s’agit de la taille moyenne des ménages par niveau d’éducation des bénéficiaires. Ainsi, les résultats de l’analyse montre que plus le niveau d’éducation augmente moins est la taille du ménage (tableau 5). La taille des ménages varie de 5,18% (niveau universitaires) à 5,13% pour les non scolarisé. Ces résultats accordent avec les analyses du Programme Alimentaires Mondiale qui montre que plus le niveau d’éducation est élevé plus les bénéficiaires peuvent adopter et plus ils peuvent utiliser les mesures pour contrôler la naissance. Selon l’Enquête Démographique et de Santé (EDS) au Bénin réalisée en 2013 ; la fécondité des ménages est étroitement liée au niveau d’éducation. Ainsi, selon ce rapport les ménages sans éducation ont un nombre d’enfants plus élevé que les ménages instruits.

SECTION 2 : Vérification des hypothèses

Paragraphe 1 : vérification de l’hypothèse1

L’analyse des données collectées a permis d’analyser l’influence du microcrédit sur le revenu des bénéficiaires.

➤ Statistiques descriptives des variables du modèle

Tableau 6 : Somme du revenu, montant crédit, âge (moyenne et écart type)

Variables	Moyennes	Ecart types
Revenu	308642,9	200804,7
Montant credit	508797,6	249466,7
Age	39,87	10,03293

Source : Auteur à partir des données d’enquête.

La somme du revenu moyen, le montant de crédit moyen et l’âge moyenne des bénéficiaires de microcrédit sont respectivement 308642,9 ; 508797,6 et 39,87, personnes avec toutefois une grande dispersion de la variable autour de la moyenne caractérisé par un coefficient de variation de l’ordre respectivement 200804,7 ; 249466,7 et 10,03293.

Tableau 7: Association contenant (la moyenne et l’écart type en fonction du revenu)

Appartenez-vous à une association ?	Moyennes	Ecart types
Oui	274891,1	68815,59
Non	323806 ,7	236353,5

Source : Auteur à partir des données d’enquête.

Le revenu moyen des bénéficiaires de microcrédit appartenant à une association est de 274891,1 avec toutefois une grande dispersion de la variable autour de la moyenne caractérisé par un coefficient de variation de l’ordre de 68815,59.

Tableau 8: du niveau d’éducation contenant (moyennes et écart types du revenu)

Niveau d’éducation	Moyennes	Ecart types
non scolarisé	326533,4	305801,5
Scolarisé	298579,4	105478,2

Source : Auteur à partir des données d’enquête.

Le revenu moyen des bénéficiaires de microcrédit scolarisé est de 298579,4 avec toutefois une grande dispersion de la variable autour de la moyenne caractérisé par un coefficient de variation de l’ordre de 105478,2.

Tableau 9 : de sexe de l’enquêté contenant (moyennes et écart type du revenu)

Sexe de l’enquêté	Moyennes	Ecart types
Féminin	314293,3	263352,2
Masculin	302009,7	83320,08

Source : Auteur à partir des données d’enquête.

Le revenu moyen des femmes bénéficiaires de microcrédit est de 314293,3 et celui des hommes est de 302009,7 personnes avec toutefois une grande dispersion de la variable autour de la moyenne caractérisé par un coefficient de variation de l’ordre respectivement 263352,2 et 83320,08.

Les tests si après nous permet de vérifier et de valider l’hypothèse 1

Test de corrélation

Tableau 10 : Matrice de corrélation

Matrix de corrélation pwcorr revenu montcreditf assoc educ age sexe, star(5)

revenu	montcr~f	assoc	educ	age	Sexe
revenu	1,0000	-	-	-	-
montcredit	0,3855*	1,0000	-	-	-
association	0,1132	0,0202	1,0000	-	-
education	-0,0672	0,0046	-0,0523	1,0000	-
age	-0,0731	-0,3085*	0,0454	-0,1579	1,0000
sexe	-0,0306	0,2676*	-0,1623	0,1906	-0,1387

Source Auteur à partir des données d’enquête.

Résultat du test de corrélation

L’examen des matrices de corrélation montre qu’aucune corrélation critique n’est relevée entre les variables indépendantes continues et qualitatives. En effet, tous les coefficients de corrélation sont sensiblement inférieurs à 0,8 (voir tableau) ce qui correspond à la limite proposée par Kennedy (1985) cité par Kacem et Zaouaril (2013) et à partir de

laquelle on commence généralement à avoir des problèmes sérieux de multi-colinéarité dans le modèle de régression.

➤ **Test de multicollinéarité**

Tableau 11: multicollinearité

Variable	VIF	1/VIF
Montcreditf	1,19	0,841263
sexe	1,15	0,867139
age	1,14	0,877986
Educ	1,07	0,937870
Assoc	1,03	0,967263
Mean VIF	1,12	-

Source Auteur à partir des données d’enquête.

Résultat du test de multicollinéarité

On teste les hypothèses suivantes :

H0: Absence de problème

H1: Présence de problème

On accepte H0 car 1/VIF associé supérieur à 10%. Alors il y a absence du problème dans le modèle.

Ce qui confirme qu’il n’y a pas de multicollinéarité

Tableau 12 : modèle de régression linéaire

revenu	Coefficient	Erreur standard	t	P> t	Intervalle de confiance
Montré	0,3429484**	1431409	2,40	0,019	0,0587387 ; 0,6271581
sexe	- 48054,38	41486,28	-1,16	0,250	-130426,4 ; 34317,6

association	35330.1	21246,93	1,66	0,100	-6856,192 ; 77516,38
éducation	-15366,11	41635,39	-0,37	0,713	-98034,17 ; 67301,94
age	644,0832	1135,986	0,57	0,572	-1611,444 ; 2899,61
constante	116033,5	77832,75	1,49	0,139	-38505,25 ; 270572,3
Fisher	-	2,34(0,0449)**	-	-	-
Nombre d'observation	100	-	-	-	-

significatif a 5% *significatif a 10%

Source Auteur à partir des données d'enquête

Les résultats des tests

La statistique t de Student indique le degré de significativité de chaque variable de la régression et donc de l'opportunité d'être incluse dans le modèle à travers le calcul de la Probabilité liée à chaque statistique. Ceci nous conduit à tester les hypothèses suivantes :

H0 : non significatif

H1 : significatif

Lorsque T-statistic > Tlu, on rejette H0. Dans le cas contraire on accepte.

D'après les résultats du tableau, au seuil de 5% et 10%, les coefficients associés aux variables (au sexe ; à l'association, à l'éducation ; a l'âge) ne sont pas significatives. Cela nous conduit à accepter l'hypothèse nulle d'absence d'effet car leur T-statistic est inférieur à Tlu.

Par ailleurs, le montant du crédit est significatives au seuil de 5% ceci nous conduit à rejeter l'hypothèse nulle d'absence d'effet car T-statistic est supérieur à Tlu.

Les résultats révèlent que le montant du crédit a une influence sur le revenu. Les variables : le sexe ; associations ; l'éducation et l'âge n'ont pas une influence significative sur le revenu.

La statistique F de Fisher indique le degré de significativité globale du modèle. Il teste l'hypothèse de nullité des coefficients de toutes les variables explicatives contenues dans le modèle. Ce test de FISHER permet la significativité globale du modèle. Il consiste à tester l'hypothèse suivante :

$H_0 : \beta_1 = \beta_2 = \beta_3 = \beta_4 = \beta_5$ (le modèle n'est pas globalement significatif)

$H_2 : \beta_i \neq 0$ (le modèle est globalement significatif)

Au seuil de 5% lorsque F-statistic > Flu , on rejette H_0 . Dans le cas contraire on accepte H_0 .

Selon les résultats du test, on a : $F(5 ; 94) = 2.37$ et F-statistic , alors F-statistic > Flu. Donc le modèle est globalement bon et par conséquent l'hypothèse nulle est rejetée (voir annexe 3).

Test endogeneité

estat ovtest

Ramsey RESET test using powers of the fitted values of revenue

H_0 : model has no omitted variables

$F(3, 91) = 2.36$

Prob > F = 0.0767

En effet, le test de Ramsey consiste à vérifier la significativité du modèle à travers l'effet de la variable fictive introduite. Si elle n'est pas significative, alors la spécification du modèle est complète c'est-à-dire que le modèle a pris en compte les variables pertinentes qui interviennent dans l'explication de la variable dépendante.

Si par contre, la variable fictive est significative alors les variables susceptibles d'influencer les variations de la variable dépendante seront introduites.

D'après le test de ramsey sur le modèle de long terme, la probabilité de la variable fictive est de 0,0767 donc supérieure à 5%; le modèle ne souffre alors d'aucune omission.

Test heteroskedasticity

H_0 : Constant variance

Variables: fitted values of revenue

$\chi^2(1) = 162.39$

Prob > $\chi^2 = 0.0000$

En outre, selon le test d'homoscédasticité, on teste les hypothèses suivantes :

H0:homoscédasticité

H1:hétéroscédasticité

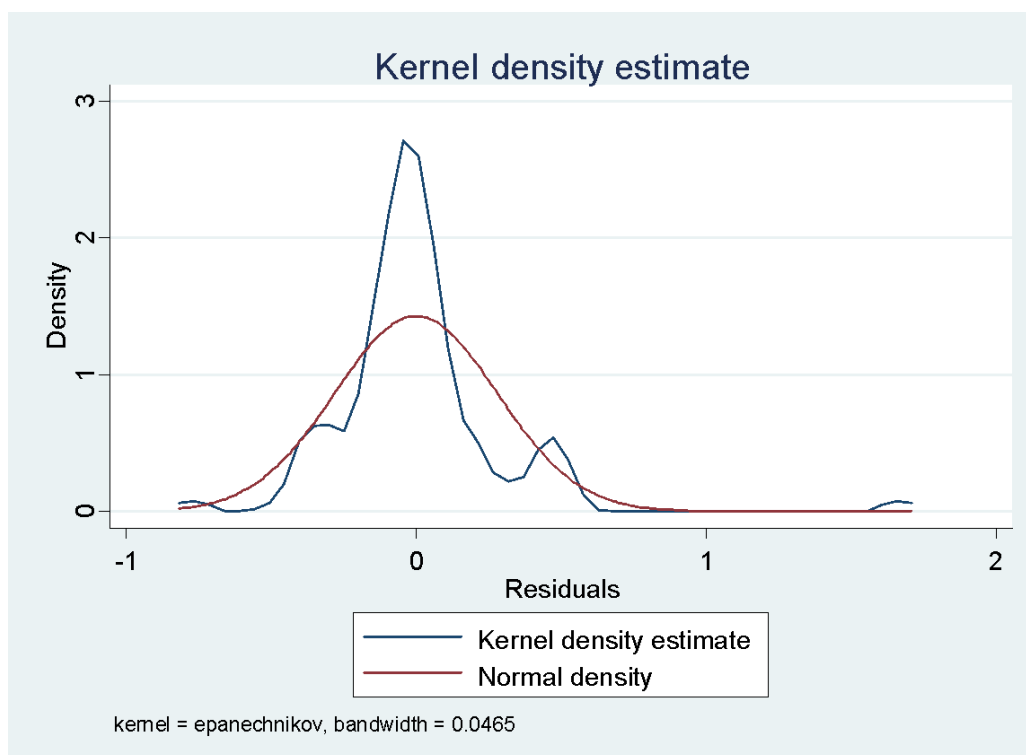
La probabilité attachée a cette statistique(0,0000) est inférieur à 5%, on rejette donc l'hypothèse nulle d'homoscédasticité des erreurs

En fin, selon le test de normalité, on teste les hypothèses suivantes :

H0: les erreurs suivent une loi normale

H1 les erreurs ne suivent pas une loi normale

On rejette l'hypothèse alternative car la valeur de Kernel (0,0467) est inferieure à 5% et l'on accepte l'hypothèse nulle. Alors les erreurs suivent une loi normale. Le graphe de Kernel vient confirmer l'hypothèse nulle



Graphe de Kernel

Sur l'ensemble des variables explicatives, le montant du crédit a une influence positive sur le revenu des bénéficiaires des deux communes de-Porto-Novo.

En effet, la probabilité attachée à la statistique FISHER prob=0.0449 est inferieure à 1%. D'ou le modèle est globalement significatif, la variation du revenu est expliquée à 17% ($R^2=0.1773$) par les variables du modèle et témoigne d'une mauvaise qualité d'ajustement

(0.1773 est proche de 0). Par ailleurs, le coefficient de la variable du montant crédit accordé aux bénéficiaires est significativement différent de zéro au seuil de 1%. Toute chose étant égale par ailleurs toute augmentation de 1% du montant du crédit accordé entraîne une augmentation de 0.34% ; ce qui signifie que le microcrédit influence positivement le revenu des bénéficiaires.

Ce pendant, le sexe, l'âge et l'éducation n'apparaissent pas comme des déterminants pertinents du revenu.

Ainsi, le non significativité du niveau d'éducation des bénéficiaires s'explique par leur faible niveau d'instruction, ce qui entraîne une augmentation de la majorité des femmes dans les associations.

Par ailleurs, quel que soit l'âge des bénéficiaires, c'est leurs activités qui influencent leur revenu, l'âge est alors non significatif.

Vu ces résultats d'estimation obtenus et les analyses faites, on peut conclure que seule la variable du montant du crédit influence le revenu dans les deux communes de Porto-Novo, par conséquent, l'hypothèse selon laquelle le montant de crédit influence positivement le revenu des bénéficiaires est vérifiée.

Paragraphe 1 : Vérification de l'hypothèse 2 :

L'utilisation du microcrédit améliore les conditions de vie des bénéficiaires.

Selon les enquêtes menées, 9% des bénéficiaires pensent que les crédits correspondant à leur demande selon les activités éligibles ; pour 47% c'est selon les conditions ; 8% pour le taux d'intérêt ; 8% pour le volume du crédit ; 10% pour la durée et 18% pour les modalités de remboursement.

Tableau 13 : Indicateurs de satisfaction des conditions de crédits par site d'enquête

Communes	Activités	Conditions	Taux d'intérêts	Volumes	Durée	Modalités	Effectif total
Adjarra	22,22	63,83	37,50	25,00	30,00	55,56	50
Sème kpodji	78,78	36,15	62,50	75,00	70,00	44,44	50
Total	9	47	8	8	10	18	100

Source : Auteur à partir des données d'enquête.

Cependant, 22,22% des bénéficiaires d'Adjarra pensent que les crédits correspondant à leur demande selon les activités éligibles ; pour 63,83% c'est selon les conditions ; 37,50% pour le taux d'intérêt ; 25% pour le volume du crédit ; 30% pour la durée et 55,56% pour les modalités de remboursement tandis que, selon ceux de Sème kpodji 78,78% des bénéficiaires pensent que les crédits correspondant à leur demande selon les activités éligibles ; pour 36,15% c'est selon les conditions ; 62,50% pour le taux d'intérêt ; 75% pour le volume du crédit ; 70% pour la durée et 44,44% pour les modalités de remboursement. Des efforts doivent être faits par les SFD pour améliorer ces indicateurs.

Ce microcrédit a permis aux bénéficiaires d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs enfants. Les tableaux ci-après illustrent l'amélioration de la situation des bénéficiaires dans leur famille et dans leur communauté. Avec un peu plus de revenus, les bénéficiaires ont vu leur statut social s'améliorer soit parce qu'elles sont consultées pour prendre des décisions, soit parce qu'elles peuvent décider de satisfaire des besoins d'utilisation de services sociaux de base. L'enquête sondage a permis de dresser la situation ci-après :

Tableau 14: Pourcentage des bénéficiaires pour lesquelles l'argent gagné permet de prendre la décision par eux-mêmes

Communes	contrainte au Centre de Santé pour la famille	De donner de la bonne nourriture à vos enfants	D'envoyer vos enfants à l'école	De mieux s'habiller vous et vos enfants	De participer aux activités éducatives et culturelles	Effectif
Adjarra	47,89	52,69	51,90	38,78	26,67	50
Sème kpodji	52,11	47,31	48,10	51,22	73,33	50
Total	71	93	79	82	15	100

Source : Auteur à partir des données d'enquête.

Tableau 15 : Pourcentage des bénéficiaires selon lesquelles depuis qu'elles gagnent plus d'argent la famille les consulte dans les prises de décisions concernant

Communes	Les achats de matériels et équipements	De nouvelles constructions	Le démarrage ou l'agrandissement des acti de produc	La nourriture de la famille
Adjarra	52,50	42,55	41,55	48,86
Sème kpodji	47,50	57,45	48,45	51,14
Total	80	47	97	88

Source : Auteur à partir des données d’enquête.

De la lecture des deux tableaux, il apparaît qu’avec plus d’argent (amélioration du pouvoir financier), les bénéficiaires participent plus aux prises de décisions concernant le développement socioéconomique des ménages. C’est ainsi que les taux sont plus élevés sur le premier tableau. Il ressort des différents tableaux que l’argent gagné par les bénéficiaires leur a permis : d’accéder aux services des centres de santé 71%, d’améliorer la nutrition des enfants 93% ; de faciliter l’inscription des enfants à l’école 79% ; de mieux s’habiller et habiller leur enfants 82%, de participer davantage aux activités éducatives et culturelles 15%.

Dans le deuxième tableau, les bénéficiaires demeurent relativement moins sollicitées pour les prises de décisions concernant les constructions nouvelles (47%) mais plus solliciter dans l’achat d’équipements (80%), le démarrage et l’agrandissement des activités(97%) et la nourriture de la famille(88%).

Au regard des constats et perceptions des bénéficiaires de l’influence du microcrédit des SFD sur leurs activités économiques et leurs conditions de vie, il est permis de faire quelques affirmations : Les microcrédits concernent la production agricole (commercialisation

de produit), l'achat-vente ou petit commerce, la transformation de produits agricoles, la consommation, etc....

En outre, les conditions d'accès aux crédits varient d'un type de crédit à un autre (crédit de biens et équipements, crédit scolaire, crédit très petit entreprise). Dans la plupart des cas, le microcrédit est basé sur le principe de constitution d'épargne préalable des bénéficiaires ou la capacité à faire des opérations courantes avec l'institution partenaire. Les conditions d'accès aux produits financiers nécessitent souvent des garanties financières notamment dans le cas des crédits mutualistes. Dans le système solidaire la caution morale matérialisée par l'engagement solidaire des bénéficiaires remplace la garantie financière. Au niveau des projets, ces produits s'offrent avec un accompagnement pour permettre aux bénéficiaires d'avoir accès aux services de base comme le cas des programmes de nutrition et de santé. Par ailleurs les systèmes de microcrédit des SFD (adhésions, accès et gestion de crédit et d'activités), les rapports des SFD avec les activités économiques et les conditions de vie des bénéficiaires connaissent des acquis mais aussi des insuffisances.

Du point de vu acquis, en comparaison avec le système financier classique que représentaient les banques antérieurement aux années 80, il est indéniable que la grande majorité des bénéficiaires étaient purement et simplement exclues du marché financier. Elles n'avaient aucune chance d'accéder à un quelconque financement de leurs activités en dehors des réseaux sociaux (emprunts individuels) qui n'existent pas pour tout le monde et dont le volume de crédit et le fonctionnement ne sont pas de nature à développer une activité économique. De l'analyse des influences du microcrédit, il apparaît des acquis des rapports des SFD et des femmes, de leurs activités et de leurs conditions de vie.

D'une manière générale les bénéficiaires apprécient les services des SFD. Elles croient qu'ils ont apporté un appui considérable à leurs accès aux ressources, au développement de leurs activités économiques, à la génération de revenus et, par conséquent, ils ont contribué à leur donner un statut leur permettant de se faire valoir dans la société. Les revenus générés ont permis aux bénéficiaires d'avoir accès aux services sociaux de base. Ces institutions ont eu donc, par ricochet, un impact positif sur la société de manière générale. En effet, les produits offerts par les institutions de micro finance aux bénéficiaires sont divers et variés tant dans le crédit que dans l'épargne. Les bénéficiaires y ont accès de façon individuelle ou en groupe solidaire. De l'analyse des appréciations de nombreuses bénéficiaires, les produits financiers développés par les SFD et les projets de développement riment avec leurs besoins et ceux de leurs organisations. Ces produits demeurent

caractéristiques de la situation socioéconomique des couches démunies et de la taille (généralement petite) de leurs activités. Pour ces bénéficiaires, ils sont pertinents, efficaces et restent porteurs d'espoir dans la lutte contre l'inactivité.

Ensuite, les bénéficiaires ont une implication active dans la définition du mode d'accès au microcrédit. En tant que bénéficiaires directes ou étant responsables d'instances de prises de décisions, elles participent à la définition des montants, à la qualification des bénéficiaires et assurent le recouvrement.

De plus, les projets et programmes atténuent les coûts des crédits en apportant les fonds de garantie et en assurant l'accompagnement nécessaire. La préoccupation des SFD de l'accès des bénéficiaires aux crédits demeure constante et les pousse continuellement à la recherche de nouvelles façons d'offrir le microcrédit et de nouveaux encrages ou connexions avec des partenaires au développement. C'est à ce titre que le niveau de sociétariat et la diversification des domaines d'activités touchés constituent deux indicateurs non financiers très importants.

Ainsi, il existe principalement deux systèmes de microcrédit. Le système mutualiste basé sur le crédit individuel avec des garanties financières et le système solidaire basé sur la garantie solidaire. Le système solidaire semble être le système adapté aux activités des bénéficiaires à cause de l'absence de garantie financière qui bloque l'accès des bénéficiaires au crédit. C'est aussi au niveau de ce système que l'on rencontre un nombre relativement élevé de femmes par rapport aux hommes. Son mécanisme de fonctionnement fait qu'il évite aux femmes les risques de surendettement.

Néanmoins, dans tous les cas, les systèmes de microcrédit privilégient les secteurs d'activité des bénéficiaires dans le financement et permettent de véhiculer des messages pour le développement de leurs affaires et l'amélioration de leurs conditions de vie. Enfin, les financements des SFD sont orientés sur les secteurs d'activités caractéristiques des bénéficiaires (secteur agricole en milieu rural, AGR, artisanat et transformation). A l'analyse des effets du crédit sur les affaires des bénéficiaires et leurs organisations, il apparaît d'après leurs affirmations, une évolution des activités en volume et en diversité. D'autres qui n'avaient pas d'activités lucratives à cause de leur extrême pauvreté sont parvenues à s'insérer dans le circuit économique. Cependant, les activités restent précaires car le volume de financement n'évolue pas suffisamment pour permettre une capitalisation réelle des revenus. Il est permis d'espérer avec le renforcement des capacités que les bénéficiaires soient à même de gérer des volumes de financement plus importants et de faire évoluer les entreprises

individuelles vers des sociétés à plus grande dimension. Cependant, tout ne semble pas aller bien pour le meilleur des mondes dans le microcosme du microcrédit des SFD pour les femmes. Pour de nombreux observateurs avertis, les résultats du microcrédit sur l'amélioration des activités des bénéficiaires sont mitigés.

Les insuffisances et les faiblesses

Les femmes connaissent de nombreuses difficultés. Elles se plaignent de la durée trop courte des prêts, des niveaux montants octroyés souvent peu élevés, des conditions de remboursement très contraignantes (échéances courtes, pénalités de retard appliquées) et des taux d'intérêts élevés. En premier lieu, pour beaucoup de nos interlocuteurs, les institutions de micro finance ne constituent pas le bon outil de développement pour les bénéficiaires. Elles sont devenues, au fil des années, grâce à la participation physique et la contribution financière, surtout, des femmes un outil plus financier que social. Or c'est justement, cet aspect social, à la différence des banques classiques qui avait permis de sceller un lien solide entre les deux : IMF et femmes. En effet, tous les facteurs qui ont fondé l'intérêt de la première pour la seconde sont sociaux, Hélène Ryckmans, l'éditorialiste de la revue « PALABRES », de l'Association « Le Monde selon les femmes », écrivait dans le N° 15 de 2007 que « la micro finance cible particulièrement les femmes pour cinq raisons, Premièrement, les femmes sont très touchées par la pauvreté. Deuxièmement, on veut réduire les inégalités entre les hommes et les femmes. Troisièmement, les femmes respectent mieux leurs engagements en matière de remboursement de crédit et en termes d'échéance. La quatrième raison relève des droits humains. Enfin, beaucoup de femmes utilisent le crédit pour augmenter le bien-être familial (alimentation, santé, habitat et éducation). Les institutions apparaissent alors comme peu viables et de moins en moins efficaces avec un impact du crédit douteux dans le développement des activités des bénéficiaires.

Le taux d'intérêt varie à la hausse avec un minimum de 15% et des charges accessoires de frais de dossier, d'assurance, etc.... Toutes choses qui font augmenter le coût du crédit, Les dépôts à vue, autrefois rémunérés dans les SFD, incitaient les membres à développer des épargnes mais, actuellement, ils ne le sont plus et des frais de tenue de compte ont été diversifiés avec des montants en hausse pour couvrir les charges d'exploitation. Les dépenses de fonctionnement s'agrandissant les fonds de trésorerie ont considérablement diminué, Les crédits ne sont plus octroyés avec autant de diligence. Au même moment le volume de crédit octroyé aux femmes évolue très lentement. Ce qui ne leur permet pas

d'imprimer une croissance plus rapide à leurs affaires. Ainsi on a constaté que pendant plus de 10 ans le crédit octroyé à une seule femme est passé de 50,000 F CFA à un maximum de 1 million. Cette situation ne favorise pas une évolution remarquable du développement des affaires. La gestion du sociétariat, notamment féminin, résolument tournée vers la rentabilité financière, les SFD s'occupent de moins en moins des activités de leurs clientes et même des sociétaires des caisses. Dans ces cas, de nombreuses bénéficiaires se détournent des caisses comme l'attestent ces témoignages femmes évoquant les raisons de leur méfiance vis-à-vis du microcrédit dans le rapport de Yaya Koloma intitulé : « Micro finance et réduction de la pauvreté, Afrique subsaharienne : quels résultats du Mali » : une première femme pense qu'il « est fort probable que l'on consomme l'emprunt (pour payer de la nourriture) et que l'on soit incapable de rembourser correctement. Cela pourrait causer des problèmes que nous préférons éviter », Sa voisine pense surtout aux problèmes consécutifs au non remboursement. Elle soutient qu'en « cas d'incapacité à rembourser, on se crée des problèmes surtout lorsqu'on a recours à d'autres personnes [...] les conséquences sociales (honte) de l'incapacité à honorer ses engagements. De plus, au lieu d'avancer (de progresser), on recule quand de tels problèmes surviennent » Le grand échec de la micro finance réside dans le coût élevé des taux d'intérêt appliqués. Ce taux croît au fur et à mesure que le réseau s'agrandit et les dépenses de fonctionnement, de plus en plus, importantes.

Le succès « apparent » de la micro finance s'expliquait par un niveau très avancé de déconcentration jamais atteint par les banques classiques. Cette proximité, au lieu d'être une opportunité, est devenue plutôt source de surendettement des bénéficiaires. Elle a entraîné la prolifération des caisses qui se sont livrées à des concurrences sauvages. Les femmes adhèrent à plusieurs caisses à la fois, prennent du crédit à tour de bras et les caisses se soucient peu de l'utilisation qu'elles en faisaient parce qu'elles sont plus axées sur la recherche de la rentabilité, il en résulte que les effets escomptés ne sont pas produits. Cette gestion désastreuse résulte aussi de la volonté des SFD à faire des investissements de prestige très coûteux financés à partir des emprunts contractés auprès des banques ou sur le dépôt des membres. Or les SFD ne sont pas des structures qui ont besoin des infrastructures très coûteuses. La légèreté constatée dans l'utilisation des fonds des adhérents est due en grande partie au manque de rigueur des structures de contrôle sensées éviter aux membres des déboires aussi importants.

De l'avis des bénéficiaires, les crédits sont chers et contraignants. Les frais afférents aux crédits sont nombreux et ne se justifient pas toujours. L'assurance et le fonds de suivi ou

de formation restent compliqués pour des femmes dont la compréhension va difficilement au-delà de la nécessité de payer un intérêt. Ces frais financiers mis bout à bout diminuent la marge de rentabilité des activités qui n'en ont pas assez initialement. Les crédits dans leurs modalités de remboursement ne sont pas adaptés aux besoins financiers des bénéficiaires. On constate de façon générale que les mensualités de remboursement ne sont pas compatibles avec le type d'activités. Cela découle du fait que les dossiers de crédit ne sont pas suffisamment étudiés pour déterminer avec précision le besoin financier des bénéficiaires. Selon Elisabeth et Kamala cités par Yaya Koloma (2007) dans le rapport « Micro finance et réduction de la pauvreté, Afrique subsaharienne : quels résultats du Mali » la micro finance n'atteindrait pas les plus pauvres des pauvres, ces derniers ne s'en sortiraient pas grâce au microcrédit. En plus elle pourrait créer pour certaines personnes des situations d'endettement. Le faible niveau du volume de crédit que perçoivent les bénéficiaires, à cause de la nature et de la taille de leurs activités, ne leur permet pas de générer des bénéfices suffisants permettant de franchir durablement le seuil de la pauvreté. Et, même si leurs revenus augmentaient très nettement au cours de leur première année d'activité, ils plafonnent ensuite très vite, voire s'essoufflent. A cet effet, une femme déclarait que «Ce n'est pas seulement le faible niveau de revenus qui empêche les femmes de participer car les revenus sont généralement faibles dans notre village. C'est plutôt la capacité à rembourser avec d'autres moyens dont dispose le ménage, car ce n'est pas possible de rembourser correctement avec des activités génératrices de revenus ». Il est important de noter que l'accompagnement des bénéficiaires et des sociétaires est un objectif inscrit dans la loi. Mais, dans la pratique, il porte sur l'appui à la constitution des dossiers de crédit, le renforcement des capacités à travers des formations, informations, sensibilisations et suivis des crédits et des activités des femmes. Ce service ne devient opérationnel que dans le cas où un projet ou un partenaire financier s'engage à le prendre en charge.

Finalement, si l'activité de la micro finance reste une solution pour la promotion des activités économiques des bénéficiaires, il apparaît que les mécanismes de fonctionnement des institutions ne favorisent pas toujours la promotion des bénéficiaires. En effet, bien que les SFD aient proposé, en un moment donné, des appuis financiers nécessaires à l'intégration des bénéficiaires dans le tissu économique, force est de constater qu'actuellement, les interrogations fusent quant à leur contribution réelle au développement du statut des bénéficiaires et à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Par conséquent l'hypothèse 2: L'utilisation du microcrédit améliore les conditions de vie des bénéficiaires microcrédits est vérifiée.

SUGGESTION DE L’ETUDE ET RECOMMANDATION

A- Suggestion de l’étude

Il sera question ici d’adresser nos suggestions non seulement a l’égard de la FECECAM-BENIN mais aussi de souligner les lignes de responsabilité qui incombent au gouvernement afin de dynamiser le secteur de la micro finance au Bénin.

1. Suggestions a l’endroit de la FECECAM-BENIN

Bien avant le programme de MCPP, la CLCAM en tant qu’institution de micro finance jouissait d’une santé financière pas trop critique.

A l’ère du MCPP initié par le gouvernement, cette institution assure sa viabilité grâce à son système de gestion adapté à la concurrence. Mais non seulement d’être viable, une institution d’une telle ampleur devant être pérenne, nous les suggérons de :

- -faire preuve de rigueur et de sélectivité dans la politique d’octroi de crédit,
- -mettre en place un plan d’assainissement qui vise à décourager les options de crédits par personnes interposées,
- -rendre beaucoup plus dynamique les outils de suivi permanent de crédit afin de faciliter la maîtrise au quotidien des échéances qui arrivent à terme,
- -le fondement de la division du travail en organisation demeure une réalité car la limitation du nombre de clients par AC permet d’obtenir de celui-ci un travail de qualité plutôt que de quantité,
- la rentabilité d’une opération s’évaluant par rapport à son coût ; revoir le coût de la dette à travers le taux d’intérêt au profit des bénéficiaires de crédits ne serait pas un moyen pour maintenir encore les clients déjà prêt à partir,
- -une bonne politique de gestion de portefeuille de crédit passe par la maîtrise des impayés qui par un effet induit agissent sur le résultat par le biais des provisions.

2. Suggestion a l’endroit du gouvernement

Du côté du gouvernement, l’on sent sa volonté à créer un cadre favorable au développement des activités économiques et où chaque acteur puisse trouver son compte. Mais toujours pour atteindre les objectifs de l’émurgence, le gouvernement ne

se passera pas auteur des incidences qui rendront vulnérable le secteur financier lorsqu'il restera sans influencer certains paramètres de développement dits exogènes. Sur ce, le gouvernement pourra non seulement confier cette activité aux IMF privées, mais aussi rester à leur côté en apportant des services supplémentaires de protection à travers l'association de la micro assurance au microcrédit, afin de couvrir les risques subis par les individus les plus démunis.

Plus spécialement, le gouvernement prendra en charge :

- la définition et la mise en œuvre d'un système de bonification d'intérêt des microcrédits aux plus pauvres,
- la mise en place d'un fond de refinancement des microcrédits
- la création d'un fond de subvention d'équipement ou autres appuis aux plus pauvres qui remboursent bien leurs microcrédits,
- la création d'un fond de subvention aux IMF pour qu'elles apportent des services non financières spécifiques aux plus pauvres bénéficiaires de microcrédits
- l'élaboration d'une loi spécifique plus simple et efficace pour le recouvrement des microcrédits auprès des clients pauvres de mauvaise foi.

Cela permettra d'aider les plus pauvres avec plus d'ampleur et d'efficacité tout en éliminant les conséquences du MCPP qui met en danger tout le secteur de la micro finance que le ministère a la responsabilité de soutenir et de développer.

B-Recommandation de l'étude

Eu égard aux résultats auxquels les données de notre étude nous ont permis d'aboutir, nous formulons les recommandations ci-après :

A l'endroit de la CLCAM :

- renforcer l'aptitude professionnelle et opérationnelles des agent a travers un programme de formation continue ;
- Redéfinir les mécanismes de crédit solidaires volet TPCF dans la mesure où les termes d remboursement sont encore source de retard ;
- Renforcer le volet éducation du produit CEE afin de faire jouir aux femmes tous les aspects liés à ce produit ;
- Adapter la durée de remboursement des clients qui exercent des activités de transformation a leur cycle d'exploitation ;

- La CLCAM devra particulièrement définir et faire fonctionner une commission chargée du recouvrement des créances âgées de plus d'un an.

,

CONCLUSION

Le microcrédit est devenu actuellement une composante essentielle du circuit financier dans le monde entier, Sa présence est de plus en plus remarquée et le besoin à services devient de plus en plus senti suite à l'échec des pratiques financières informelles, à la nécessité d'intégration des exclus financiers et à l'élargissement des concepts de développement durable. La lutte contre la pauvreté a revêtu au Bénin des aspects nombreux depuis l'indépendance du pays. Plusieurs politiques et de nombreux programmes ont été conçus et mis en œuvre, L'efficacité des interventions a certes varié dans le temps et selon les catégories des programmes.

Notre étude nous a permis de mettre en évidence le rôle joué par la micro finance dans l'éradication de la pauvreté tout en mettant l'accent sur les différents indicateurs de mesure d'impact à savoir, l'accroissement des revenus, l'évolution de l'épargne personnelle, et l'amélioration des conditions de vie. D'une manière générale, ces indicateurs croisés avec les indicateurs du microcrédit ont confirmé l'impact économique positif de l'appui des CLCAM à la lutte contre la pauvreté via le programme de microcrédit.

Il est toutefois intéressant à noter que, l'impact du microcrédit diffère d'un groupe à l'autre selon l'ancienneté des participants. Pour le premier et le deuxième groupe, le microcrédit n'a pas pu jusqu'à présent jouer le rôle de levier de développement et de lutte contre la pauvreté pour les micro-entrepreneurs. Malgré son importance pour le groupe des anciens, le microcrédit se trouve non performants pour les très anciens en vertu de la dépréciation de son effet par le temps.

BIBLIOGRAPHIE

- Hélène Ryckmans, l'éditorialiste de la revue « **PALABRES** », de l'Association « **Le Monde selon les femmes** », écrivait dans le N° 15 de 2007 que « **la micro finance cible particulièrement les femmes pour cinq raisons.** »
- Yaya Koloma intitulé (2007) : « **Micro finance et réduction de la pauvreté, Afrique subsaharienne : quels résultats du Mali** »
- Elisabeth et Kamala cités par Yaya Koloma (2007) dans le rapport « **Micro finance et réduction de la pauvreté, Afrique subsaharienne : quels résultats du Mali** »
- Isabelle GUÉRIN, Cyril FOUILLET, Isabelle HILLENKAMP, Olivier MARTINEZ, Solène MORVANT-ROUX et Marc ROESCH « **La micro finance en Afrique de l'Ouest : Histoires et innovations.**»
- OUEDRAOGO, Alpha (sous la dir. de) ; GENTIL, Dominique (sous la dir. de) - PARIS ; OUAGADOUGOU : KARTHALA ; CONFEDERATION DES INSTITUTIONS FINANCIERES, 2008/06, 311 P « **Voyage au cœur d'une révolution : la micro finance contre la pauvreté.**»
- DE LIMA, Pascal - PARIS : JEAN CLAUDE LATTES, 2007, 286 P : « **La micro finance n'est plus une utopie.**»
- ALLEMAND, Sylvain - PARIS : AUTREMENT, 2007/01, 208 P. « **Le guide de la micro finance : microcrédit et épargne pour le développement.**»
- SERVET, Jean-Michel - PARIS : ODILE JACOB, 2006, 511 P. « **On ne prête (pas) qu'aux riches : la révolution du microcrédit** »
- BOTHOREL, Erwan (sous la dir. de) ; ROLLINDE, Cyril (sous la dir. de) - PARIS : CHARLES LEOPOLD MAYER, 2000, 254 P. « **Exclusion et liens financiers : rapport du Centre Walras 1999-2000** »
- YUNUS, Muhammad ; JOLIS, Alan (collab.) - PARIS : LATTES, 1997, 352 P. « **Genève de micro finance** »
- HARDY, Yves ; ORTOLI, Philippe ; BRESILLON, Thierry ; PINOGES, Alain - FAIM DEVELOPPEMENT MAGAZINE, n°205, 2005/06, P. 14-25 « **Risques et micro finance** ».
- BAUMANN, Eveline ; SERVET, Jean-Michel - AUTREPART, n°44, 2007/12, P. 5-240 « **La micro finance n'est ni un miracle ni un mirage** »
- GENTIL, Dominique ; DOLIGEZ, François - GRAIN DE SEL, n°40, 2007/09, P. 5- « **La microfinance : un outil de lutte contre la pauvreté ?** »

- PROBLEMES ECONOMIQUES, n°2928, 2007/07/18, P. 1-27 « **Le guide de la micro finance : microcrédit et épargne pour le développement** »

ANNEXE

MICROCREDIT ET REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN

Questionnaire destiné aux bénéficiaires de microcrédit dans le département de l'Ouémé

1-Information générale

Questions	Codes	Réponse(s)
Commune	1=Adjarra 2=sèmè- kpodji	
Arrondissement	A préciser	
Village/quartier /Hameau	A préciser	

2-Characteristiques sociodémographiques et économique

Questions	Codes	Réponse(s)
Niveau d'instruction	1= Aucun, 2= Primaire, 3=Secondaire, 4=Université	
Niveau d'Alphabétisation	1=Alphabétisé 2=Non alphabétisé	
Statut matrimonial	1=célibataire, 2=Mariée 3=Divorcée, 4=Veuve	
Age de l'enquêté	Inscrire le chiffre	
Sexe de l'enquêté	0=Féminin, 1=Masculin	
Groupe socioculturel ?	1= Torri, 2=sèto, 3=Fon, 4=yoruba, 5=Goun , 4= Autre ()	
Etes-vous autochtone de ce village	1=Oui, 2=Non	
Taille du ménage	Inscrire le nombre	
Nombres d'actifs dans le ménage	Hommes	
	Femmes	
Quelle est votre activité principale ?	1=Commerce général 2=Agriculture, 3=Elevage, 4=commerce de produit vivrier, 5=Transformation, 6=Artisanat, 8=Autre	
Quelle est votre activité secondaire ?	1=Commerce général 2=Agriculture, 3=Elevage, 4=commerce de produit vivrier, 5=Transformation,	

	6=Artisanat, 8=Autre	
Appartenez-vous à une association ?	0=Non 1=Oui	
Si oui est-ce une association de :	1= Commerçant 2= artisanat 3=Autre	
Ancienneté dans l'association	Inscrire le nombre d'année	
Connaissez-vous quelques institutions de MF au Bénin	0=Non 1=Oui	
Entretenez-vous des relations Avec une institution de MF	1=client 2=Membre	
Avez-vous déjà eu un crédit à la caisse ?	0=Non 1=Oui	
Si client, Depuis combien de temps bénéficiez-vous de microcrédit ?	Inscrire le nombre	
Quel type d'activités exercez-vous avec ce crédit?	1=Commerce général 2=Agriculture, 3=Elevage, 4=commerce de produit vivrier, 5=Transformation, 6=Artisanat, 8=Autre	
Quelles activités exercez-vous avant la demande du microcrédit ?	1=Commerce général 2=Agriculture, 3=Elevage, 4=commerce de produit vivrier, 5=Transformation, 6=Artisanat, 8=Autre	
Est-ce votre premier emprunt?	0=Non 1=Oui	
Comment avez-vous entendu parler de IMF	1=bon 2=mauvais	
Pourquoi avez-vous demandé un microcrédit?	1=Activité 2=Condition 3=Autre	
Comment qualifiez-vous vos activités	1= Prospères 2=peu rentables 3= rentables	

3-Offre et la demande et développement des secteurs et des activités économiques des bénéficiaires

Questions	Codes	Réponse(s)
Les offres de crédit de votre caisse conviennent-elles à votre demande de crédit en termes :	(1)	
Pensez-vous que l'offre de crédit de votre caisse doit être améliorée ?	0=Non 1=Oui	
Avez-vous la capacité de formuler correctement votre demande de crédit ?	0=Non 1=Oui	
Le crédit reçu vous a-t-il permis de mener continuellement votre activité ?	0=Non 1=Oui	
Le crédit reçu vous a-t-il permis d'augmenter la taille de vos	0=Non 1=Oui	

activités génératrices de revenus ?		
Le crédit reçu vous a-t-il permis d'accroître le nombre de vos activités génératrices de revenus ?	0=Non 1=Oui	
Le crédit reçu vous a-t-il permis d'embaucher d'autres personnes ?	0=Non 1=Oui	

(1) : 1=Activités éligibles 2=Conditions 3=Taux d'intérêt 4=Volume 5=Durée 6=Modalités de remboursement

4-Existence et efficacité de système d'accompagnement et Amélioration des conditions de vie des bénéficiaires du microcrédit

Questions	Codes	Réponse(s)
La caisse vous aide – t – elle dans la gestion du crédit ?	0=Non 1=Oui	
Si oui Comment trouvez-vous l'accompagnement de la caisse ?	1=Efficace 2= peu efficace 3=Non efficace	
Votre activité vous permet-elle de gagner plus bénéfice avec le micro crédit reçu ?	0=Non 1=Oui	
L'argent que vous gagnez vous permet – il de prendre la décision par vous-même	0=Non 1=Oui	
Si oui d'aller sans contrainte au centre de santé pour vous et/ou pour vos enfants?	0=Non 1=Oui	
de donner de la bonne nourriture à vos enfants ?	0=Non 1=Oui	
D'envoyer vos enfants à l'école ?	0=Non 1=Oui	
de mieux vous habiller, vous et vos enfants ?	0=Non 1=Oui	
de participer davantage aux activités éducatives et culturelles ?	0=Non 1=Oui	
Depuis que vous gagnez plus d'argent, la famille vous consulte – t – elle dans les prises de décisions concernant	0=Non 1=Oui	
les achats de matériels et équipements ?	0=Non 1=Oui	
de nouvelles constructions ?	0=Non 1=Oui	
le démarrage ou l'agrandissement des activités de production ?	0=Non 1=Oui	
la nourriture de la famille ?	0=Non 1=Oui	
Le développement de votre activité et l'argent que vous gagnez maintenant vous permettent de participer au développement de la communauté ?	0=Non 1=Oui	

5-Eléments de satisfaction et d'insatisfaction

Questions	code	Réponses				
		Premier	Deuxième	Troisième	Quatrième	Cinquième
Périodes						
Quels sont selon vous les éléments de satisfaction et/ou d'insatisfaction des besoins des bénéficiaires du système de microcrédit pratiqué par les IMF: Degré de satisfaction de 1 à 5 ou non	(1)					
Procédures d'octroi						
Montant des crédits						
Taux d'intérêt sur crédit						
Autres frais liés au crédit (frais de dossier, frais assurance, frais suivi)						
Durée des crédits						
Les procédures de remboursement/recouvrement						
Activités financées						
Améliore-t-il votre capacité de gestion ?	0=Non 1=Oui					
Participez-vous aux instances de prise de décision ?	0=Non 1=Oui					

Participe-t-il au développement de vos activités ?	0=Non 1=Oui					
Améliore-t-il vos conditions de vie familiales ?	0=Non 1=Oui					
Améliore-t-il vos conditions de vie économiques ?	0=Non 1=Oui					
Trois (3) choses que vous appréciez dans le système de microcrédit au Bénin		1- 2- 3-				
Trois (3) choses que vous reprochez au système de microcrédit au Bénin		1- 2- 3-				
Quel est le montant de votre revenu avant le microcrédit	Inscrire le montant					
Quel est le montant de votre revenu après le microcrédit	Inscrire le montant					

1=satisfait, 2=peu satisfait, 3=moyennement satisfait, 4=satisfait, 5=très satisfait

TABLE DES MATIERES

Avertissement.....	ii
Dédicace 1.....	iii
Dédicace 2.....	iv
Remerciements.....	v
Liste des sigles et acronymes.....	vi
Liste des tableaux.....	vii
Sommaire.....	viii
Résumé.....	1
Introduction.....	2
CHAPITRE I : Cadre institutionnelle du stage.....	5
Section 1: Présentation de la structure de stage.....	6
Paragraphe1 : Historique, objectifs et structure organisationnelle.....	6
A-Historiques et objectifs.....	6
B: Structure et Fonctionnement.....	8
Paragraphe II : Activités et Environnement organisationnel des CLCAM.....	9
A-Activités.....	9
B-Environnement.....	11
Section 2 : Déroulement de stage.....	11
1-Les taches exécutées.....	11
2-Difficultés rencontrées.....	12
3-Recommandation.....	13
CHAPITRE II : Cadre théorique et méthodologie de l’étude.....	14

Section 1 : Problématique, objectifs et hypothèses.....	15
I-Problématique de l’étude.....	15
Objectifs et Hypothèse.....	17
A-Objectifs de l’étude.....	17
B- Hypothèse de l’étude.....	17
Section 2 : Clarification conceptuelle et revue de littérature.....	18
I-Clarification conceptuelle.....	18
II-Revue de la littérature.....	20
A-Revue théorique.....	20
B-Revue empirique.....	23
Section 3 : Méthodologie de recherche.....	26
1-Présentation des zones d’études.....	26
2-Taille de l’échantillon.....	28
3-Données et Sources.....	28
4-Technique d’analyse des données.....	28
Statistique descriptive.....	29
Modèle économétrique.....	29
CHAPITRE III : Cadre empirique de l’étude.....	31
Section 1 : Présentation et analyse des données.....	32
1-Sexe du bénéficiaire par zone d'étude	32
2- Age et expérience du bénéficiaire.....	33
3- Niveau d’alphabétisation des bénéficiaires.....	35
4-Niveau d'instruction des bénéficiaires.....	35

5-Nombre de membres du ménage du bénéficiaire par zone.....	36
6- Taille moyenne des ménages par niveau d’éducation du bénéficiaire.....	37
Section 2 : Vérification des hypothèses.....	38
Paragraphe 1 : Vérification de l’hypothèse 1.....	38
Statistiques descriptives des variables du modèle.....	38
Paragraphe 2 : vérification de l’hypothèse 2	38
Test de corrélation	40
Résultat du test de corrélation.....	40
Test de multicollinéarité	41
Résultat du test de multicollinéarité.....	42
Test endogeneité.....	43
Test d’heteroscedasticité.....	44
Graphe de Kernel.....	45
Paragraphe 1 : Vérification de l’hypothèse 2	46
SUGGESTION DE L’ETUDE ET RECOMMANDATION.....	54
A-Suggestion de l’étude	54
Suggestions à l’ endroit de la FECECAM-BENIN.....	54
Suggestion a l’endroit du gouvernement.....	54
Recommandation de l’étude.....	55
CONCLUSION.....	57
BIBLIOGRAPHIE.....	58
ANNEXE.....	a